

ARC/98/REP

RAPPORT DE LA VINGTIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

**Addis-Abeba, Ethiopie
16 – 20 février 1998**



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tout droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche bibliographique ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable. Adresser une demande motivée au Directeur de la Division des publications, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, en indiquant les passages ou illustrations en cause.

**RAPPORT DE LA
VINGTIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE**

Addis-Abeba (Ethiopie) 16-20 février 1998

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	3 - 7
	Paragraphes
I. QUESTIONS PRELIMINAIRES	
Organisation de la vingtième Conférence	1 - 2
Cérémonie d'ouverture	3 - 15
Election du Président, des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur	16
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux	17
II. DECLARATIONS	
Déclaration du Directeur général de la FAO	18
Déclaration du Directeur Exécutif du PAM	19 - 20
Exposés des pays et débat général	21
Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1996-97	22
III. RESUME DES DEBATS	
Rapport du Comité technique	23 - 24
Résolution ARC/98/RES	25
IV. CONCLUSIONS	
Questions diverses	26
Date et lieu de la Vingt-et-unième Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique	27 - 29
Adoption du Rapport de la Conférence (comprenant le Rapport du Comité technique)	30
Clôture de la Conférence	31 - 38

ANNEXES

A:	Ordre du jour
B:	Liste des participants
C:	Liste des documents
D:	Allocution du Président de la République Fédérale Démocratique de l'Ethiopie, S. E. Dr. Negaso Gidada
E:	Déclaration du Directeur général de la FAO
F:	Rapport du Comité technique

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Exposés des pays et débat général

A l'attention des gouvernements

La Conférence :

1. a souligné que la sécurité alimentaire, et en particulier l'accès des ménages à l'alimentation était une question vitale pour les pays africains puisqu'elle constituait le fondement de la stabilité politique sans laquelle il était vain d'espérer réaliser un développement économique et social; (paragraphe 21a)
2. a noté que le secteur privé jouait actuellement un rôle important dans le développement économique et social de nombreux pays africains, et a souligné la nécessité de l'associer aux différentes activités de suivi du Sommet mondial de l'alimentation; (paragraphe 21c)
3. a observé que les changements climatiques, y compris le phénomène «El Niño» avaient des incidences négatives sur le potentiel de production vivrière de nombreux pays, et recommandé l'établissement d'une coopération régionale et sous-régionale ainsi que le soutien de la communauté internationale en vue de définir les solutions appropriées dans ce domaine; (paragraphe 21d)
4. a noté la variété des conditions ayant entraîné des soulèvements et des conflits internes dans certains pays ainsi que leurs répercussions négatives sur la production vivrière, et recommandé que les pays voisins et la communauté internationale coopèrent avec les pays touchés en vue de trouver les solutions appropriées à cette situation; (paragraphe 21h)

A l'attention de la FAO

La Conférence:

5. est convenue que les stratégies tenant compte d'une participation accrue des femmes dans les activités et dans la prise de décisions contribuaient à améliorer la sécurité alimentaire, et a recommandé la mise en oeuvre de programmes et de politiques permettant de favoriser en particulier l'accès des femmes à la technologie, l'élargissement des activités de vulgarisation agricole, et l'octroi de crédit; (paragraphe 21g)
6. a noté le caractère complexe et multisectoriel de la sécurité alimentaire et engagé la FAO à appuyer les groupements économiques régionaux pour l'élaboration de politiques et stratégies conjointes en matière de sécurité alimentaire; (paragraphe 21i)
7. a apprécié l'importance du programme CTPD comme instrument de coopération sud-sud et encouragé l'expansion de ce programme; (paragraphe 21m)

Rapport sur les activités de la FAO dans la région in 1996-97 - ARC/98/2

A l'attention des gouvernements

La Conférence :

8. a accueilli avec satisfaction les résultats de la Phase pilote du Programme spécial pour la sécurité alimentaire et appelé à la couverture de l'ensemble du continent; (paragraphe 22b)

9. a constaté avec satisfaction que le Centre d'investissement de la FAO avait mené de nombreuses activités, et encouragé la mobilisation de fonds à partir des banques sous-régionales et régionales et des donateurs en vue d'une plus grande efficacité dans la mise en oeuvre des programmes d'investissement; (paragraphe 22e)

A l'attention de la FAO

La Conférence :

10. a souligné la nécessité du renforcement des capacités du bureau régional et des bureaux sous-régionaux dans le domaine de l'élevage et de la santé animale, notamment la construction de bâtiments pour l'aviculture et l'élevage porcin et la production d'aliments pour les animaux; (paragraphe 22d)

11. a appuyé le caractère prioritaire donné à la gestion des ressources naturelles, et appelé instamment à accorder davantage d'attention à la gestion des bassins versants en tant qu'élément de base des programmes d'irrigation durable en Afrique; (paragraphe 22f)

12. a approuvé l'orientation future des programmes, ce qui implique un cadre stratégique pour la période après le Sommet mondial de l'alimentation et reflète la priorité absolue que revêt la sécurité alimentaire pour la région ; elle a aussi entériné l'objectif que constituent l'augmentation de la production et le renforcement de la sécurité alimentaire grâce aux mesures suivantes:

- i. expansion de l'agriculture irriguée telle que prévue dans le Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA);
- ii. conservation et réhabilitation des terres;
- iii. renforcement du pouvoir des femmes rurales dans la production alimentaire;
- iv. renforcement des capacités des organisations non gouvernementales et des associations d'agriculteurs en vue de la réalisation de la sécurité alimentaire et d'une agriculture durable;
- v. gestion intégrée des ressources terrestres, marines et en eau douce;
- vi. renforcement de la capacité des institutions nationales et régionales ainsi que de la coopération régionale dans la lutte contre les ravageurs et les maladies des animaux et des plantes. (paragraphe 22i)

13. a noté avec satisfaction le début d'une coopération trilatérale entre les pays africains et la FAO à travers l'initiative de coopération Sud-Sud du Directeur Général et les différents programmes de partenariat de la FAO, spécialement le CTPD, et a recommandé que cette coopération soit renforcée; (paragraphe 22j)

Rapport du Comité technique: Suivi du Sommet mondial de l'alimentation

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

14. a mis l'accent sur la nécessité d'utiliser les compétences techniques disponibles au niveau des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO afin de trouver des solutions aux problèmes de l'élevage; (paragraphe 12h)

15. a, en outre, recommandé que soit renforcée davantage la coopération actuelle entre la FAO et les divers groupements et commissions existant aux niveaux régional et sous-régional; (paragraphe 12m)

A l'attention de la FAO

La Conférence :

16. a souligné l'importance du Programme spécial de sécurité alimentaire dans la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et recommandé que le Directeur général de la FAO intensifie ses efforts en vue de mobiliser des fonds pour le financement de projets dans ce cadre; (paragraphe 12c)

17. a recommandé la préparation par le Bureau régional d'une synthèse des rapports nationaux afin de faciliter le travail du Groupe Africain à la Réunion du Comité mondial sur la sécurité alimentaire (CSA) en 1999; (paragraphe 12m)

18. a, de plus, recommandé que la coopération en cours entre la FAO et les groupements et commissions régionales soient encore renforcées; (paragraphe 12n)

19. a félicité la FAO pour la mise en place des Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires (SICIVA), initiative importante permettant de quantifier les besoins en matière de sécurité alimentaire, et recommandé qu'elle intensifie les efforts qu'elle déploie dans cette direction; (paragraphe 12o)

Rapport du Comité technique: Politiques agricoles pour l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles en Afrique

A l'attention des gouvernements

La Conférence :

20. a pris connaissance de la nécessité pour les Etats membres d'élaborer et d'harmoniser leurs politiques nationales en matière de foresterie et d'agriculture, comme il a été spécifié dans l'Action 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED); (paragraphe 13i)

21. a noté que les pays n'appartenant pas à la Région Afrique avaient acquis une expérience, dans le domaine de l'exploitation et de la gestion des bassins versants, qui devrait profiter directement aux pays de la région, et a recommandé le renforcement des capacités dans ce domaine grâce au Programme de coopération technique entre pays en développement de la FAO, l'accent étant mis sur les zones marginales et les agriculteurs les plus pauvres; (paragraphe 13j)

22. a approuvé les conclusions et recommandations figurant au paragraphe 62 du document et présentées en Annexe A pour examen, et éventuellement adoption, à la session plénière de la vingtième Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique; (paragraphe 13n)

A l'attention de la FAO

La Conférence :

23. a recommandé que le document définisse le rôle des secteurs privés et publics dans le processus de développement agricole; (paragraphe 13e)

24. a recommandé d'effectuer une analyse approfondie des questions relatives à la privatisation et à la gestion des terroirs; (paragraphe 13f)

Rapport du Comité technique: Représentation de la Région au Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI)

A l'attention des gouvernements

La Conférence :

25. a recommandé que, pour la période 1999-2002, le Représentant Régional soit élu par l'Association pour le renforcement de la recherche agronomique en Afrique orientale et centrale (ASARECA) et qu'il provienne de la sous-région de cette dernière, étant donné qu'en 1994, le Représentant Régional provenait de la sous-région couverte par le Centre de coordination de la recherche agronomique pour l'Afrique australe (SACCAR) pour la période 1994-1998, et qu'en 1996 le Représentant Régional provenait de la sous-région de la Conférence des responsables de recherche agronomique africains (CORAF) pour la période 1997-2000; (paragraphe 15d)

Rapport du Comité technique: Programme agricole commun pour l'Afrique (PACA)

A l'attention des gouvernements

La Conférence :

26. a recommandé que les participants se constituent eux-mêmes en promoteurs du PACA et a instamment demandé aux Etats membres de désigner des responsables du PACA dans leurs ministères respectifs; (paragraphe 16e)

A l'attention de la FAO

La Conférence :

27. a recommandé que le Directeur général continue de suivre les progrès du PACA et fasse un rapport à la vingt-et-unième Conférence régionale sur le degré de coopération entre le PACA et les Etats membres sur le développement de celui-ci à partir de la vingtième session et les résultats obtenus à cet égard; (paragraphe 16f)

28. a recommandé en outre que le Directeur général continue de soutenir le Secrétariat de l'OUA/CEA dans la mesure du possible pour faire avancer le processus du PACA; (paragraphe 16g)

Rapport du Comité technique: Ressources génétiques forestières

A l'attention de la FAO

La Conférence :

29. a recommandé que la FAO collabore avec l'Organisation Africaine du Bois à la préparation d'un atelier pour la région de l'Afrique centrale, similaire à ceux qui avaient été organisés pour les sous-régions de l'Afrique australe et de l'est, en collaboration avec l'IPGRI, l'ICRAF, le SADC et l'IGAD; (paragraphe 17c)

Date et lieu de la Vingt-et-unième Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique

A l'attention de la FAO

La Conférence:

30. a été informée de la pratique utilisée dans le choix du lieu de la prochaine Session et à cet égard des consultations ont eu lieu pour la sélection du pays hôte en Afrique Centrale. La décision sera communiquée à la FAO incessamment. Néanmoins, la délégation du Cameroun a exprimé le désir de son gouvernement d'abriter la 21ème Conférence Régionale, si tel était le résultat des consultations; (paragraphe 27)

31. La délégation d'Egypte a offert d'abriter la 21ème Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique au cas où aucun autre pays n'aurait été trouvé dans la sous-région de l'Afrique Centrale. (paragraphe 28)

1. QUESTIONS PRELIMINAIRES

Organisation de la vingtième Conférence

1. La vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est réunie au Centre des Conférences des Nations Unies à Addis-Abeba (Ethiopie), du 16 au 20 février 1998.
2. Ont participé à la Conférence 179 délégués de 46 Etats Membres de la région, dont 25 étaient représentés au niveau ministériel; 15 observateurs d'Etats Membres situés en dehors de la région, un observateur du Saint-Siège, 26 représentants d'institutions spécialisées des Nations Unies et 26 observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La liste des participants figure à l'Annexe B. La liste des documents figure à l'Annexe C.

Cérémonie d'ouverture

3. La cérémonie d'ouverture s'est tenue au Centre des Conférences et la Conférence a été déclarée officiellement ouverte par le Président de la République démocratique fédérale d'Ethiopie, Son Excellence Monsieur Negaso Gidada. Des allocutions d'ouverture ont été également prononcées par le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la CEA, M. K. Y. Amoako, et le Secrétaire général par intérim de l'OUA, Son Excellence l'Ambassadeur A. Haggag.
4. Dans son allocution d'ouverture, le Président a souhaité la bienvenue à tous les participants à cette session qui était consacrée aux questions de la sécurité alimentaire et du développement rural et agricole durable en Afrique. Il a rappelé aux délégués l'importance de la tâche qui les attendait dans la mesure où elle concerne à la fois les besoins économiques des populations africaines, la dignité et le respect de soi pour tous les africains. Il a rappelé les potentialités agricoles immenses du continent et déclaré qu'en dépit de quelques succès, les Africains ne pouvaient pas encore prétendre qu'ils avaient résolu les difficultés du continent car il leur fallait encore assurer la croissance et le développement durables dans tous les domaines économiques, notamment dans le secteur agricole.
5. Il a souligné que l'Afrique demeurait encore une région sujette à une très grande misère humaine et que les problèmes de la faim et de l'insécurité alimentaire allaient probablement persister tant que des mesures énergiques et concertées n'auraient pas été prises avec urgence. Il fallait mettre en place des politiques et des stratégies appropriées visant à promouvoir le développement rural et agricole durable et la sécurité alimentaire en améliorant l'autosuffisance alimentaire conformément aux objectifs de la Déclaration de Rome relative à la sécurité alimentaire mondiale. Il a fait état de l'expérience de l'Ethiopie en vue d'atteindre l'auto-suffisance alimentaire et la sécurité alimentaire au niveau national. Il a instamment demandé à la Conférence de formuler des recommandations judicieuses et pratiques pour que l'Afrique relève les défis de la sécurité agricole et alimentaire.
6. Enfin, le Président a sincèrement remercié le Directeur général et ses collaborateurs pour leur contribution à la sécurité alimentaire et au développement agricole, en général, et a souhaité beaucoup de succès à la Conférence dans ses délibérations. Le texte intégral de l'allocution du Président figure à l'Annexe D.
7. Dans son allocution, le Directeur général de la FAO a remercié les hautes autorités éthiopiennes pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité et rappelé la forte émotion qu'il éprouvait en se retrouvant en Ethiopie, pays qui illustre à lui seul, toute la diversité, la richesse et le potentiel du continent ainsi que les défis que constituaient la sécurité alimentaire et l'utilisation durable des ressources naturelles. Il a déclaré que la FAO était soucieuse de renforcer les excellentes relations de

coopération qu'elle entretenait avec l'OUA et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) dans leur lutte commune pour le développement économique et social du continent.

8. Le Directeur Général a souligné les principales réalisations de l'Organisation notamment le Sommet mondial de l'alimentation et les initiatives qui ont été prises en conséquence pour mettre en oeuvre le Plan d'action qui en a résulté, le Programme pour la sécurité alimentaire qui était opérationnel dans 29 pays dont 17 en Afrique, le Programme d'urgence de lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontalières des plantes et des animaux (EMPRES) et le système d'information et de cartographie sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires (SICIVA). Il a également mentionné les divers séminaires qui avaient permis d'apporter une assistance aux pays dans les domaines des politiques agricoles, des droits de propriété intellectuelle, du commerce et de la nutrition et affirmé que l'Organisation travaillerait en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Banque Mondiale et la CNUCED pour préparer les futures négociations commerciales. En outre, il a souligné les avantages que comportaient un certain nombre d'activités entreprises conformément aux directives du Sommet mondial de l'alimentation telles que l'opération TeleFood, les campagnes de la "nourriture pour tous " et la coopération sud-sud. Il a mentionné une série d'activités de coopération inter-agences pour la mise en oeuvre et le suivi du Plan d'action du Sommet.

9. Il a également passé brièvement en revue d'autres réalisations de la FAO, ayant une incidence au niveau mondial, et dont certains étaient relatifs aux ressources phytogénétiques, aux forêts et aux pêches ainsi qu'à la diffusion et à la gestion de l'information, à la participation à la base et au rôle des femmes ainsi que le souci de la FAO de promouvoir l'investissement dans le domaine de l'agriculture.

10. Enfin, le Directeur Général a souligné que la restructuration et la décentralisation de la FAO s'étaient poursuivies dans des conditions de grande sévérité budgétaire et rappelé la dégradation de la situation alimentaire en Afrique et ses causes profondes. Il fallait donc, à cause de cette situation, donner une priorité absolue à la sécurité alimentaire, ce qui suppose la mise en oeuvre de programmes hydrauliques en vue d'une meilleure utilisation et conservation des sols, l'amélioration des conditions d'exploitation des ressources halieutiques et forestières, l'utilisation de systèmes de recherche scientifique et technologique appropriés. Il conviendrait de mettre l'accent sur l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles et la sécurité alimentaire car elles posaient en Afrique un défi qu'il fallait relever. C'est donc pour cela que la Conférence devrait mettre l'accent sur ces problèmes au cours de ses travaux. Le texte intégral de l'allocution du Directeur général figure à l'Annexe E.

11. Dans sa déclaration, M. K. Y. Amoako, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la CEA a souhaité la bienvenue à tous les participants à la CEA et au Centre des conférences des Nations Unies, en particulier au Directeur général et à la délégation de la FAO, et s'est félicité des efforts qu'ils ne cessent de déployer pour travailler avec les Etats membres à la solution des problèmes que posent la production vivrière et la sécurité alimentaire. Il a rappelé les problèmes liés à la situation agricole et vivrière en Afrique et le fait que les réformes politiques entreprises sur le continent ne produisaient pas les effets escomptés dans le domaine agricole. Il a également souligné les grands défis que l'Afrique devrait relever pour établir un rapport satisfaisant entre sa croissance démographique et ses ressources naturelles.

12. Il a affirmé que même si ces défis étaient énormes ils pouvaient être relevés, et il a énuméré des cas de réussite dans ce domaine. Il a félicité la FAO, en général et son Directeur général en particulier, pour le travail remarquable qu'ils avaient entrepris afin de promouvoir la sécurité alimentaire. Il a ensuite évoqué les activités que la CEA menait dans ce domaine et a assuré la Conférence que les domaines et les modalités de renforcement des liens de partenariat entre les deux organisations soeurs seraient définis dans un proche avenir.

13. Dans son allocution, le Secrétaire général par intérim de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), S. E. l'Ambassadeur A. Haggag, a remercié le Directeur général de la FAO pour la

coopération étroite qui existe entre l'OUA et la FAO, et l'a assuré que l'OUA reste persuadée que l'action de la FAO va améliorer la qualité de la vie des populations africaines. Il s'est félicité de l'initiative que la FAO a prise en créant un bureau sous-régional pour l'Afrique de l'est et l'Afrique australe. Il a ensuite attiré l'attention sur le fait qu'en dépit des activités remarquables que menaient les Etats membres de l'OUA proprement dits, la FAO et le Secrétariat de l'OUA, les organisations internationales et régionales ainsi que la communauté des donateurs, la situation alimentaire en Afrique était dans l'ensemble très grave et préoccupante.

14. Il a énuméré les faiblesses des économies africaines qui résultaient des conflits, de la mauvaise alimentation, de la diminution des réserves alimentaires et des mauvaises stratégies agricoles, du poids de la dette extérieure, de la détérioration des termes de l'échange et des catastrophes naturelles. Toutefois, il a estimé que le continent avait le potentiel en raison des vastes ressources nutritionnelles que lui procureraient à la fois les terres et les mers. Des initiatives telles que le Sommet mondial de l'alimentation ont permis aux Etats de prendre l'engagement de lutter contre la faim dans les pays africains où on reconnaît que la sécurité alimentaire est le défi le plus pressant qui se posait à l'humanité. Il a félicité la FAO et son Directeur général pour avoir mis en évidence le problème de l'alimentation et de la nutrition et réaffirmé que l'OUA approuve les louables initiatives que la FAO a prises pour élaborer des stratégies en vue du développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

15. Il a indiqué que l'intégration et la coopération au niveau économique, aux niveaux sous-régional et régional étaient importantes pour le développement général de l'Afrique, et que l'esprit de coopération était plus fort que jamais au niveau des Etats membres. Il a évoqué à cet égard le Programme agricole commun pour l'Afrique (PACA), initiative conjointe de la FAO et de l'OUA, qui visait à assurer la sécurité alimentaire. Enfin, il a instamment demandé que la Conférence serve de point de référence principal, aux plans qualitatif et quantitatif, pour évaluer la sécurité alimentaire et le développement agricole durables et rappelé la nécessité de la paix pour assurer ce développement.

Election du Président, des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur

16. La Conférence, ayant examiné la recommandation du Groupe africain des Représentants permanents auprès de la FAO à Rome concernant les membres du bureau de cette Session, a approuvé par acclamation la composition de ce bureau :

Président :	M. Seyfu Ketema, Ministre de l'Agriculture de l'Ethiopie ;
1er Vice-Président :	M. Mawampanga Mwana Nanga, Ministre de l'agriculture et de l'élevage de la République démocratique du Congo ;
Deuxième Vice-Président :	M. Roland C. Massaquoi, Ministre de l'agriculture du Libéria ;
Rapporteur :	Mme Khorsed Ginwala Ambassadeur d'Afrique du Sud en Italie et Représentant permanent auprès de la FAO.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux

17. La Conférence a ensuite examiné et adopté l'ordre du jour et le calendrier des travaux (Annexe A).

II. DECLARATIONS

Déclaration du Directeur général de la FAO

18. Le Directeur général a fait sa déclaration pendant la cérémonie d'ouverture. Le texte de cette déclaration est reproduit en Annexe E.

Déclaration du Directeur exécutif du Programme Alimentaire Mondial (PAM)

19. Dans sa déclaration à la Conférence, Mme Bertini a rappelé les grands progrès réalisés par les pays africains dans les domaines économique et politique et a souligné que, pour mettre un terme à la faim, il était nécessaire de réaliser la croissance dans un contexte d'équité. Elle a justifié la nécessité d'investir au bénéfice des agriculteurs et non pas seulement de l'agriculture et, par ce biais, mis l'accent sur la place des femmes telle que soulignée par le Sommet mondial de l'alimentation. Elle a ensuite mis en relief l'importance du rôle que jouent les femmes dans l'agriculture des pays africains, précisant que pour combattre la malnutrition et la faim, il était nécessaire de viser particulièrement les femmes.

20. Elle a mis l'accent sur les liens étroits de coopération existant entre la FAO et son Directeur général et le PAM dans la mise en oeuvre des activités de suivi postérieures à la tenue du Sommet, et souligné tout particulièrement que le PAM avait consacré d'énormes investissements à la santé et à la nutrition des peuples de l'Afrique et appuyait les efforts que ceux-ci déployaient pour se nourrir. Elle a décrit certaines des activités les plus récentes du PAM en matière d'assistance aux pays africains et souligné les succès enregistrés dans leurs activités conjointes par la FAO, le FIDA et le PAM, en vue de briser le cercle vicieux de la faim et de la pauvreté. Enfin, elle a souligné que les gouvernements et les institutions spécialisées de l'ONU pouvaient transformer la vie des pauvres en fournissant aux femmes, aux hommes et aux enfants, l'appui nécessaire pour leur permettre de sortir du cercle infernal de la pauvreté, atteindre l'autosuffisance, et passer ensuite de la faim à la sécurité alimentaire.

Exposés des pays et débat général

21. Les participants ont écouté les exposés des différentes délégations au titre de ce point de l'ordre du jour ainsi que l'allocution du Directeur Exécutif du Programme alimentaire mondial. Les participants ont rendu hommage à M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, pour son éminente contribution à la tête de cette institution, et se sont déclarés satisfaits de l'efficacité avec laquelle il avait mis en relief la situation alimentaire mondiale en organisant le Sommet mondial de l'alimentation. Ce Sommet avait abouti à la prise d'engagements politiques forts qui devraient permettre d'accroître la production et la sécurité alimentaire dans nombres de pays africains. Les participants ont souligné à nouveau que la responsabilité première de la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation incombait à chacun des pays. La plupart des pays ont déclaré qu'ils s'attelaient à la mise en oeuvre de ce Plan d'action par l'exécution de différents programmes et activités visant à résoudre les problèmes posés dans le domaine de la production vivrière. Les participants se sont accordés pour reconnaître que le succès au premier Telefood a été obtenu grâce à la mobilisation de la société civile et à la sensibilisation à l'importance de la question de la sécurité alimentaire, et à la façon dont celle-ci affectait le sort de millions de personnes en Afrique. Les fonds recueillis lors de cette manifestation et qui ont servi à appuyer des programmes de production vivrière à caractère communautaire, dirigés par les agriculteurs eux-mêmes, avaient permis de valoriser davantage cette manifestation.

Les participants ont pris note des difficultés qui se posaient aux pays membres dans les domaines de l'agriculture durable et du développement rural et ont souligné combien il était important pour ces pays d'établir des liens de coopération technique et économique en vue de réaliser leurs objectifs

communs dans les domaines de la production vivrière, de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté. Les participants, notamment, :

- (a) ont souligné que la sécurité alimentaire, et en particulier l'accès des ménages à l'alimentation était une question vitale pour les pays africains puisqu'elle constituait le fondement de la stabilité politique sans laquelle il était vain d'espérer réaliser un développement économique et social;
- (b) ont noté que la pauvreté devait s'accroître au cours de la prochaine décennie avec un ralentissement des niveaux de production vivrière comparativement à d'autres régions et que l'amélioration du revenu des personnes vivant en milieu rural devait constituer un élément important des stratégies nationales de sécurité alimentaire;
- (c) ont noté que le secteur privé jouait actuellement un rôle important dans le développement économique et social de nombreux pays africains, et souligné la nécessité de l'associer aux différentes activités de suivi du Sommet mondial de l'alimentation;
- (d) ont observé que les changements climatiques, y compris le phénomène «El Niño» avaient des incidences négatives sur le potentiel de production vivrière de nombreux pays, et recommandé l'établissement d'une coopération régionale et sous-régionale ainsi que le soutien de la communauté internationale en vue de définir les solutions appropriées dans ce domaine;
- (e) ont souligné l'importance, en matière de sécurité alimentaire, de la formation, de la vulgarisation agricole, du transfert de technologies et invité instamment les pays à créer un environnement favorable permettant aux petits producteurs d'y accéder;
- (f) ont observé que les stratégies de développement agricole qui tenaient dûment compte de la distribution d'intrants de qualité aux petits producteurs et de l'accès de ceux-ci au crédit, avaient une incidence positive sur la production vivrière, et engagé les pays africains à tenir compte de ces aspects lors de l'élaboration de leurs stratégies de sécurité alimentaire;
- (g) sont convenus que les stratégies tenant compte d'une participation accrue des femmes dans les activités et dans la prise de décisions contribuaient à améliorer la sécurité alimentaire, et ont recommandé la mise en oeuvre de programmes et politiques permettant de favoriser en particulier l'accès des femmes à la technologie, l'élargissement des activités de vulgarisation agricole et de l'octroi de crédit;
- (h) ont noté la variété des conditions ayant entraîné des soulèvements et des conflits internes dans certains pays ainsi que leur répercussions négatives sur la production vivrière, et recommandé que les pays voisins et la communauté internationale coopèrent avec les pays touchés en vue de trouver les solutions appropriées à cette situation;
- (i) ont noté le caractère complexe et multisectoriel de la sécurité alimentaire et engagé la FAO à appuyer les groupements économiques régionaux pour l'élaboration de politiques et stratégies conjointes en matière de sécurité alimentaire;
- (j) ont approuvé pleinement l'importance de l'utilisation et de la gestion rationnelles des ressources naturelles, y compris l'eau, les sols, les forêts et la pêche pour réaliser une sécurité alimentaire durable bénéficiant à tous les africains ;

- (k) ont noté qu'un certain nombre de gouvernements était en train de libéraliser et reformer le cadre légal des marchés agricoles comme mesure en vue d'atteindre la sécurité alimentaire ;
- (l) ont noté que la dette externe constitue une contrainte empêchant l'allocation de fonds suffisants au développement agricole et rural ;
- (m) ont apprécié la valeur du programme CTPD comme instrument de coopération sud-sud et encouragé l'expansion de ce programme.

Rapport sur les activités de la FAO dans la région 1996-97 – ARC/98/2

22. Les participants ont félicité la FAO pour son rapport sur ses activités durant le biennium, qu'ils ont trouvé à la fois clair et succinct. Ils ont exprimé leur appréciation pour l'engagement manifesté par le Directeur général et son équipe dans la mise en oeuvre des programmes de la FAO dans la région. Ils ont noté que l'accroissement continu de la population avait exacerbé la pression sur les ressources naturelles, dégradant ainsi la fertilité des sols, accélérant la désertification et les tensions sur l'eau, notamment dans les zones agro-écologiques sujettes à la sécheresse, alors que 54% de la population de la région vivaient dans la pauvreté absolue. Les participants ont en outre noté avec inquiétude que l'Afrique était la seule région qui connaissait une aggravation de la pauvreté. Ils se sont déclarés satisfaits de la mise en oeuvre du processus de décentralisation qui avait permis de rapprocher la FAO des Etats membres, et ainsi de donner davantage d'impact à ses activités. Ils ont instamment prié la FAO de continuer dans cette voie et d'élaborer davantage de programmes d'assistance au développement afin de favoriser la reprise économique dans la région. Les participants ont en particulier:

- (a) félicité la FAO pour la mise en oeuvre des recommandations de la dix-neuvième Conférence régionale pour l'Afrique, notamment en ce qui concerne la promotion de la recherche, l'évaluation technologique et l'élargissement du Programme spécial pour la sécurité alimentaire à d'autres pays de la région, portant ainsi le nombre total de programmes opérationnels à 16.
- (b) accueilli avec satisfaction les résultats de la Phase pilote du Programme spécial pour la sécurité alimentaire et appelé à la couverture de l'ensemble du continent.
- (c) noté les résultats enregistrés par le Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes (EMPRES) et demandé d'élargir sa mise en oeuvre à d'autres pays.
- (d) souligné la nécessité de renforcement des capacités du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux dans le domaine de l'élevage et de la santé animale, notamment la construction de bâtiments pour l'aviculture et l'élevage porcin et la production d'aliments pour les animaux.
- (e) constaté avec satisfaction que le Centre d'investissement de la FAO avait mené de nombreuses activités, et encouragé la mobilisation de fonds à partir des banques sous-régionales et régionales et des donateurs en vue d'une plus grande efficacité dans la mise en oeuvre des programmes d'investissement.
- (f) appuyé le caractère prioritaire donné à la gestion des ressources naturelles, et appelé instamment à accorder davantage d'attention à la gestion des bassins versants en tant qu'élément de base des programmes d'irrigation durable en Afrique.

- (g) noté que le Programme international pour la conservation et la réhabilitation des terres africaines (ISCRAL), était un programme de travail actuellement mis en oeuvre par le Bureau régional et les bureaux sous-régionaux visant à promouvoir la rationalisation de l'utilisation des sols et de l'eau par la mise en oeuvre de mesures physiques et biologiques de conservation dans le but de restaurer la fertilité des sols et de mettre fin à l'érosion.
- (h) félicité la FAO pour les succès enregistrés dans le Projet intégré de gestion contre les ravageurs, notamment en ce qui concerne la formation des agriculteurs grâce aux ferme-écoles qui ont permis à ceux-ci d'obtenir des revenus élevés et de réaliser des économies sur le coût élevé des pesticides.
- (i) approuvé l'orientation future des programmes, ce qui implique un cadre stratégique pour la période après le Sommet mondial de l'alimentation et reflète la priorité absolue que revêt la sécurité alimentaire pour la région ; ils ont aussi entériné l'objectif que constituent l'augmentation de la production et le renforcement de la sécurité alimentaire grâce aux mesures suivantes:
 - i. expansion de l'agriculture irriguée tel que prévu dans le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA);
 - ii. conservation et réhabilitation des terres;
 - iii. renforcement du pouvoir des femmes rurales dans la production alimentaire;
 - iv. renforcement des capacités pour les organisations non gouvernementales et les associations d'agriculteurs en vue de la sécurité alimentaire et d'une agriculture durable;
 - v. gestion intégrée des ressources terrestres, marines et en eau douce;
 - vi. renforcement de la capacité des institutions nationales et régionales ainsi que de la coopération régionale dans la lutte contre les ravageurs et les maladies des animaux et des plantes.
- (j) noté avec satisfaction le début d'une coopération trilatérale entre les pays africains et la FAO à travers l'initiative de coopération Sud-Sud du Directeur général et les différents programmes de partenariat de la FAO, notamment le CTPD, et a proposé que cette coopération soit renforcée.

III. RESUME DES DEBATS

Rapport du Comité technique:

23. Le rapport du Comité technique, ARC/98/TC, a été présenté par le Rapporteur du Comité technique pour examen et adoption par la Conférence. Il portait sur les points suivants:

ARC/98/4

(Point 4 de l'ordre du jour): Suivi du Sommet mondial de l'alimentation
 (i) Conclusions et recommandations: paragraphe 12 du rapport du Comité technique.

ARC/98/3

(Point 6 de l'ordre du jour): Politiques agricoles pour l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles en Afrique

- (i) Conclusions et recommandations: paragraphe 13 du Rapport du Comité technique et document ARC/98/REC ci-jointe.

ARC/98/INF/5

(Point 5 de l'ordre du jour): Programme agricole commun pour l'Afrique (PACA)

- (i) Conclusions et recommandations: Paragraphe 16 du Rapport du Comité technique.

ARC/98/5

(Point 7 de l'ordre du jour): Avenir du Centre de développement rural intégré en Afrique (CIRDAFRIQUE)

La Conférence a reçu un compte rendu du Conseil d'administration sur ses délibérations soulignant la nécessité: (i) du maintien du Centre; (ii) du soutien financier adéquat pour la revitalisation du Centre de la part des pays membres; et (iii) de la restructuration du Centre.

ARC/98/6

(Point 8 de l'ordre du jour): Représentation de la Région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

- (i) Conclusions et recommandations: Paragraphe 15 du rapport du Comité technique.

La Conférence a noté que la réunion de l'Association pour le renforcement de la recherche agronomique en Afrique orientale et centrale (ASARECA) aura lieu à Arusha, Tanzanie, durant la dernière semaine du mois de Février 1998.

ARC/98/INF/6

(Point 9 de l'ordre du jour): Ressources génétiques forestières

- (i) Conclusions et recommandations: Paragraphe 17 du rapport du Comité technique.

24. Après un examen détaillé et des débats approfondis, la Conférence, après l'avoir modifié, a adopté le rapport du Comité technique. Celui-ci figure en Annexe F.

Résolution

25. La Conférence a unanimement adopté la résolution suivante : « Suivi du Sommet mondial de l'alimentation » ARC/98/RES.

ARC/98/RES

RESOLUTION

SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION : SUIVI

LA CONFERENCE

Rappelant que le Sommet mondial de l'alimentation a été convoqué à Rome, du 13 au 17 novembre 1996, au niveau des chefs d'état et de gouvernement pour renouveler l'engagement mondial en faveur de la lutte contre la faim et la malnutrition et la mise en place d'une sécurité alimentaire durable;

Notant avec satisfaction que les dirigeants africains faisaient partie des 186 chefs de délégation qui ont adopté la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation;

Félicite la FAO et le Directeur général pour ce résultat remarquable dans la mesure où le Sommet a permis de sensibiliser la communauté mondiale à la nécessité d'éliminer la faim et la malnutrition et de promouvoir le développement agricole et rural durable;

Ayant examiné les initiatives prises par la FAO et les Etats membres de la FAO pour mettre en oeuvre le Plan d'action du Sommet;

1. Approuve les programmes prioritaires que la FAO met actuellement en oeuvre pour donner suite au Sommet, notamment la mise en place de systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaire (SICIVA), l'extension du Programme spécial pour la sécurité alimentaire et le Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes (EMPRES);
2. Appuie la mise en oeuvre de la politique de décentralisation qui a rapproché l'Organisation des Etats membres et renforcé les moyens dont dispose la FAO pour les aider à mettre en oeuvre le Plan d'action du Sommet et les programmes connexes;
3. Se félicite de l'initiative que la FAO a prise en élaborant des propositions de stratégies nationales pour le développement agricole national horizon 2010 que les gouvernements concernés adopteront après examen et amendement;
4. Approuve la priorité donnée au développement et à la gestion des ressources en eau notamment l'aménagement de petits périmètres irrigués dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire;
5. Reconnaît les avantages que comporte la coopération Sud-Sud, tel que le programme CTPD promu par la FAO;
6. Note avec satisfaction le succès obtenu par le premier TeleFood qui a été organisé dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation de 1997 et demande instamment aux Etats membres de prendre toutes les mesures appropriées pour encourager cette initiative en 1998 et au cours des années suivantes;
7. Encourage la FAO à intensifier la mobilisation de fonds des donateurs en faveur des programmes et des projets de l'Organisation;

8. Recommande le recours à l'expertise disponible dans les bureaux régionaux, sous-régionaux pour trouver des solutions aux problèmes de l'élevage;
9. Recommande que les gouvernements élaborent des politiques qui associent les ONG et la société civile aux efforts visant à assurer la sécurité alimentaire au niveau des ménages, en accordant toute l'attention nécessaire au rôle des femmes et aux besoins des enfants;
10. Recommande que les pays coordonnent leurs efforts aux niveaux régional et sous-régional pour surveiller et évaluer les activités de suivi du Sommet mondial de l'alimentation;
11. Recommande, en outre, que soit renforcée davantage la coopération actuelle entre la FAO, le système des Nations Unies et les divers groupements et commissions existant aux niveaux régional et sous-régional.

Addis-Abeba (Ethiopie)
20 février 1998

IV. CONCLUSIONS

Questions diverses

26. Il n'y en a eu aucune.

Date et lieu de la Vingt-et-unième Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique

27. La Conférence a été informée de la pratique en usage dans le choix du lieu de la prochaine session, et à cet égard des consultations ont eu lieu pour la sélection du pays hôte en Afrique centrale. La décision sera communiquée à la FAO incessamment. Néanmoins, la délégation du Cameroun a exprimé le désir de son gouvernement d'abriter la 21ème Conférence régionale, si tel était le résultat des consultations.

28. La délégation d'Egypte a offert d'abriter la 21ème Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique au cas où aucun pays n'aurait été trouvé dans la sous-région de l'Afrique centrale.

29. Le Secrétariat a ensuite donné aux délégations concernées une copie du "Mémorandum Standard des Responsabilités" pour les pays membres ayant exprimé le désir d'abriter la Conférence régionale.

Adoption du Rapport de la Conférence (incluant le rapport du Comité technique)

30. La Conférence a ensuite étudié son rapport, et après quelques amendements, l'a adopté par acclamation.

Clôture de la Conférence

31. Dans une brève allocution, le Sous-directeur général et Représentant Régional de la FAO pour l'Afrique, M. B.F. Dada, a félicité les délégués pour leurs contributions à la réussite de la Conférence. Il a rappelé que la réunion du Comité technique qui a précédé la Conférence a délibéré en profondeur sur le progrès, les perspectives et la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique. Des voies et moyens ont été identifiés pour harmoniser et coordonner les politiques et programmes de développement agricole et rural.

32. Rappelant les divers documents soumis par le Secrétariat à la Conférence pour sa considération, il a exprimé sa profonde appréciation aux délégués et à tous les observateurs pour leur participation active aux débats et pour la grande qualité des délibérations. En se référant aux résultats les plus marquants de la Conférence il a mentionné l'appui accordé aux initiatives prises par la FAO dans le cadre de la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation qui inclut, entre autres, l'expansion du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA), le FIVIMS et le Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes (EMPRES), et a félicité la Conférence pour l'adoption d'une résolution sur le suivi du Sommet mondial de l'alimentation et l'appui à la politique de décentralisation de la FAO.

33. Il a énuméré un certain nombre de questions relatives au développement, lesquelles ont été soulevées durant la Conférence, et a indiqué qu'elles seront considérées durant les prochaines sessions de la Conférence de la FAO. Il a réitéré l'engagement continu de la FAO et de ses bureaux régionaux et sous-régionaux à aider les Etats membres dans leurs efforts de développement agricole, de sécurité

alimentaire et d'éradication de la pauvreté. Il a ensuite félicité la Conférence pour l'intérêt qu'elle a manifesté à l'égard de quelques programmes de la FAO et a assuré les délégués que l'Organisation ne ménagera aucun effort pour travailler de concert avec d'autres organisations et les Etats membres pour une réalisation totale des bénéfices de tels programmes.

34. Enfin, il a une fois de plus adressé ses remerciements au Président, au Gouvernement et au peuple de la République démocratique fédérale d'Ethiopie pour avoir abrité la Conférence et pour sa chaleureuse hospitalité à l'endroit des délégués, observateurs et personnel de la FAO durant tout leur séjour à Addis-Abeba.

35. Dans ses mots de remerciements, le Ministre de l'Agriculture, de l'alimentation et des pêches de la République de Zambie, Mme Edith Z. Nawakwi, a exprimé sa gratitude et son appréciation au Président, au Gouvernement et au peuple de la République démocratique fédérale d'Ethiopie pour avoir abrité la Conférence et les a remercié pour leur chaleureux accueil et hospitalité. Elle a ajouté que les délégués garderont de meilleurs souvenirs de cette rencontre quand ils rentreront chez eux. Elle a affirmé qu'un nouveau partenariat se développe entre tous les délégués à la Conférence pour un engagement beaucoup plus soutenu en faveur du développement agricole et rural durable, la sécurité alimentaire et l'éradication de la pauvreté en Afrique.

36. Elle a fait l'éloge de la FAO pour avoir organisé la 20ème Session de la Conférence régionale pour l'Afrique, et pour l'initiative prise en formulant les points d'actualité inscrits à l'ordre du jour. Elle a souhaité une collaboration beaucoup plus poussée avec les organisations bilatérales et multilatérales ainsi qu'avec les donateurs pour aider les pays à réaliser les objectifs fixés dans leurs différents programmes. Elle a terminé en remerciant le Secrétariat et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à l'organisation de cette Conférence très réussie.

37. Dans ses remarques de clôture, le Président de la Conférence, le Dr Seyfu Ketema, Ministre de l'Agriculture de la République fédérale démocratique d'Ethiopie a exprimé son appréciation à tous les délégués pour le succès de la Conférence et a félicité tous ceux qui, y compris le Secrétariat et le personnel de soutien, ont participé à la production d'un rapport utile. Il a ajouté qu'il s'agit là de la démonstration d'un grand sens de responsabilité et de dévouement. Il a rappelé le discours du Président de la République fédérale démocratique d'Ethiopie à la Séance inaugurale de la Conférence quand il a souligné la non fiabilité de l'agriculture pluviale. A cet égard, il a félicité la Conférence d'être parvenue à des suggestions et recommandations pleines de bon sens et pratiques pour l'utilisation de meilleures méthodes pour un développement agricole durable.

38. Rappelant les efforts inlassables de la FAO pour éradiquer la faim, il a félicité les organisateurs et le personnel du Comité exécutif national pour le succès enregistré par la Conférence. Il a enfin exprimé l'espoir pour une mise en oeuvre immédiate et sereine des décisions et recommandations adoptées, et a déclaré la 20ème Session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique close.

Politiques agricoles pour l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles en Afrique

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS
ADOPTÉES PAR LA VINGTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE
DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Addis-Abeba (Ethiopie) 16-20 février 1998

La croissance démographique rapide, jointe aux graves difficultés que les responsables rencontrent pour concevoir et exécuter des politiques qui permettent de promouvoir l'adoption généralisée de technologies et de pratiques agricoles qui tiennent compte du concept d'équité et qui servent, non seulement à améliorer la productivité, mais aussi à assurer la durabilité de l'environnement, explique le taux actuellement élevé de dégradation des ressources naturelles dans la région.

Les options suivantes de politique générale pourraient être adoptées par les responsables africains en vue d'asseoir une croissance agricole généralisée et équitable, tout en préservant la base des ressources naturelles et en améliorant la capacité productive à long terme :

1. créer des institutions politiques et sociales qui servent à promouvoir la bonne administration des affaires; développer un partenariat élargi dans le domaine de l'utilisation et de la gestion des ressources naturelles;
2. parvenir à une bonne répartition du travail entre le secteur privé, agriculteurs, ONGs et gouvernement;
3. adopter des approches intersectorielles, concevoir et exécuter des réformes des politiques macro-économiques et sectorielles, développer les politiques nationales sur l'environnement, les infrastructures rurales et les services d'appui;
4. explorer des approches progressives en vue de modifier les systèmes fonciers locaux; appliquer des lois qui précisent les droits fonciers et garantissent la sécurité même au sein des systèmes fonciers coutumiers et mettre en place des institutions et une capacité nationale de planification de l'utilisation des terres;
5. encourager l'amélioration des prix relatifs des produits agricoles à travers la libéralisation et la privatisation des marchés de produits et de facteurs de production;
6. encourager l'utilisation généralisée des engrais et d'autres intrants technologiques par l'amélioration des systèmes d'achat et de livraison et promouvoir l'utilisation des engrais organiques;
7. promouvoir la participation communautaire à la gestion des ressources de l'élevage, améliorer les méthodes d'élevage; privatiser de façon rationnelle, là où il est possible, les services vétérinaires et encourager la vente des animaux au moment opportun par l'éducation et par l'amélioration des liens commerciaux et des informations;
8. adopter une approche participative à la formulation et à l'évaluation des politiques d'irrigation et encourager la mise en place d'une infrastructure d'irrigation qui appartient aux agriculteurs et est administrée par eux;

9. concevoir un cadre approprié de gestion des ressources halieutiques et renforcer la coopération régionale;
10. tout en ayant à l'esprit le régime foncier en vigueur, promouvoir la participation individuelle et celle du secteur privé à la plantation de bois d'oeuvre et de bois de chauffe; privatiser le service de reboisement; revoir le système de redevances pour l'abattage et faciliter l'accès à des plans de crédits souples pour la plantation de bois de chauffe et d'autres arbres, le reboisement et la remise en état des zones dégradées;
11. promouvoir les sources alternatives d'énergie tant traditionnelles que renouvelables, pour améliorer la productivité du secteur et répondre aux besoins des ménages ruraux;
12. promouvoir l'établissement et l'utilisation, comme outils de prise de décisions, des systèmes modernes d'information sur l'environnement;
13. élaborer des politiques forestières nationales ayant comme cadre la coopération régionale et prendre en considération les indicateurs d'aménagement durable des forêts, comme recommandé par l'Agenda 21 de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, en vue de promouvoir une gestion efficace de l'interface entre les ressources forestières et l'agriculture en Afrique.

En bref, les gouvernements doivent créer de nouveaux partenariats assurant un partage de responsabilités et une assistance mutuelle de tous les participants concernés par le développement agricole et par conséquent par la durabilité des ressources naturelles.

ORDRE DU JOUR**Session du Comité technique***16 - 18 février 1998*

- I. INTRODUCTION
 - 1. Ouverture du Comité technique
 - 2. Election du Président et des Vice-Présidents et Nomination du Rapporteur
 - 3. Adoption de l'Ordre du Jour et du Calendrier
- II. QUESTIONS SUR L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL
 - 4. Suivi du Sommet mondial de l'alimentation
 - 5. Politiques Agricoles pour l'Utilisation et la Gestion Durable des Ressources Naturelles en Afrique
 - 6. Avenir de CIRDAFRIQUE
 - 7. La Représentation de la Région au GCRAI
 - 8. Rapport sur le Programme agricole commun pour l'Afrique (PACA)
 - 9. Ressources génétiques forestières
- III. AUTRES QUESTIONS
- IV. CONCLUSIONS
 - 10. Adoption du Rapport
 - 11. Clôture de la Session du Comité technique

Session plénière*19 - 20 février 1998*

- I. INTRODUCTION
 - 1. Cérémonie d'Ouverture
 - 2. Election du Président et des Vice-Présidents et Nomination du Rapporteur
 - 3. Adoption de l'Ordre du Jour et du Calendrier
- II. DECLARATIONS
 - 4. Déclaration du Directeur général
 - 5. Exposés Nationaux et Débat Général sur la Situation de l'Alimentation et de l'Agriculture dans la Région
 - 6. Rapport sur les Activités de la FAO dans la Région en 1996-97
- III. POINTS A DEBATTRE
 - 7. Suivi du Sommet Mondial de l'Alimentation
 - 8. Politiques Agricoles pour l'Utilisation et la Gestion Durable des Ressources Naturelles en Afrique
 - 9. Avenir de CIRDAFRIQUE
 - 10. Rapport sur le Programme agricole commun pour l'Afrique (PACA)
 - 11. Ressources Génétiques Forestières
- IV. CONCLUSIONS
 - 12. Autres questions
 - 13. Date et lieu de la Vingt-et-unième Conférence Régionale pour l'Afrique
 - 14. Adoption du Rapport de la Conférence, (y compris le Rapport du Comité technique)
 - 15. Clôture de la Conférence

ANNEXE B

TWENTIETH REGIONAL CONFERENCE FOR AFRICA
Addis Ababa, Ethiopia, 16-20 February 1998

VINGTIEME CONFERENCE REGIONALE POUR L'AFRIQUE
Addis Abeba, Ethiopie, 16-20 février 1998

PROVISIONAL LIST OF DELEGATES
(As of 20 February 1998)

LISTE PROVISOIRE DES DELEGUES
(Au 20 février 1998)

PLENARY SESSION
SESSION PLENIERE

Chairman:	Dr. Seyfu Ketema
Président:	Minister for Agriculture of the Federal Democratic Republic of Ethiopia
First Vice-Chairman:	Mr. Mawampanga Mwana Nanga
Premier Vice-Président	Minister for Agriculture and Livestock of the Democratic Republic of Congo
Second Vice-Chairman:	Mr. Roland C. Massaquoi
Deuxième Vice-Président	Minister for Agriculture of Liberia
Rapporteur:	Dr. Khorshed Ginwala
	Ambassador of South Africa to Italy and Permanent Representative to FAO

TECHNICAL COMMITTEE
COMITE TECHNIQUE

Chairman:	Mr. Getachew Teklemedhin
Président:	Vice-Minister for Agriculture of the Federal Democratic Republic of Ethiopia
First Vice-Chairman:	Mrs. Fatma Larbi
Premier Vice-Président	Ministry of Agriculture of the Republic of Tunisia
Second Vice-Chairman :	Mr. Eric G. Eastman, Deputy Minister
Deuxième Vice-Président:	Ministry of Agriculture, Planning and Development of the Republic of Liberia
Rapporteur:	Dr. Khorshed Ginwala
	Ambassador of South Africa to Italy and Permanent Representative to FAO

MEMBER NATIONS IN THE REGION**ETATS MEMBRES DE LA REGION****ALGERIA – ALGERIE****Délégué**

Smail Chergui
Ambassadeur d'Algérie en Ethiopie
Addis Abéba
Ethiopie
Tel : 65 23 00
Fax : 65 01 87

Suppléant

Hamid Boukrif
Conseiller
Ambassade d'Algérie en Ethiopie
Addis Abeba
Ethiopie
Tel : 65 23 00
Fax : 65 01 87

ANGOLA**Délégué**

Antero Abreu Ervedosa
Ambassadeur de la République
d'Angola en Italie et Représentant
Permanent auprès de la FAO, FIDA
et PAM
Via Filippo Bernadini No. 27
Roma
Italie
Tel : (393)66570

Suppléants

Toko Serao
Ambassadeur de la République
d'Angola en Ethiopie
Ambassade de la République
d'Angola
Addis Abéba
Tel : 510085/518714
Fax : 514922
E-Mail :

Kiala Kia Mateva
Conseiller d'Ambassade d'Angola en
Italie, Représentant Permanent
Adjoint auprès de la FAO, FIDA
et PAM et Conseiller de
l'Ambassade de la République
d'Angola en Italie
Via Lorenzo Rocci No. 67
Pal 6/1
Roma, Italie

Pedro Agostinho Kanga
Chef du Département de la
Coopération et des Relations
Internationales
Ministère de l'Agriculture et du
Développement Rural
CP. 527 - Luanda

Daniel Kimawu Ukinu
Conseiller Principal
Ministère de l'Agriculture et du
Développement Rural/DCRI
Bo. Kilamba Kiayi
Bloc E-8
14-9 1^{er} Etage Apt. No. 12
Luanda

Maria Isabel Resende
1st Secretary
Angola Embassy in Ethiopia
Addis Ababa

BOTSWANA**Delegate**

Jameson Lesedi Mothibamele
Assistant Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture
P/Bag 003
Gaborone
Tel : (267) 350603/4

Alternate

Thomas Madubeng Taukobong
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
P/Bag 003
Gaborone
Tel : (267) 350603/4
Fax :
E-Mail :

BURKINA FASO**Délégué**

Alassane Sere
Ministre des Ressources Animales
Ministère des Ressources Animales
03 BP 7005
Ouagadougou 03
Tel : (226) 324651
Fax : (226) 318475

Suppléants

Mme Béatrice Damiba
Ambassadeur en Italie et
Représentant Permanent à la FAO
Via Alessandria 26
26 00198 Rome
Italie
Tel : (396) 44249725
Fax : (396) 44250042

Issa Martin Bikienga
Secrétaire Général du Ministère de
l'Agriculture
03 BP 7005
Ouagadougou 03
Tel : (226) 324109
Fax : (226) 305742

BURUNDI**Délégué**

Damase Ntiranyibagira
Ministre de l'Agriculture et de
l'Elevage
Ministère de l'Agriculture et de
l'Elevage
Bujumbura
Tel : (257) 212799
Fax : (257) 222873

Suppléants

Salvator Ntihakose
Conseiller au Secrétariat Général du
Gouvernement et Responsable des
dossiers agricoles
Bujumbura
Tel : ((257) 228149

Cyprien Ndayegamiye
Directeur Général du Suivi-Evaluation
Ministère de l'Agriculture et de
l'Elevage
Tel : (257)227607
Fax : (257) 222873

CAMEROON – CAMEROUN**Délégué**

Zacharie Pérévet
Ministre de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture
B. P. 13382
Yaoundé
Tel : 231190
Fax : 225091

Suppléants

Jean-Hilaire Mbea Mbea
Ambassador of Cameroon in Ethiopia
Embassy of Cameroon
Bole Road
P. O. Box 1026
Addis Ababa
Tel : 518434
Fax : 518434

Martin Kenfack
Inspecteur Général
Ministère de l'Agriculture
B. P. 13382
Yaoundé
Tel : 220132
Fax : 224375

Joseph Elang
Directeur de la Production Agricole
Ministère de l'Agriculture
B. P. 13382
Yaoundé
Tel : 316771
Fax : 316770

Zachée Yem Yem
Inspecteur Général
Ministère de l'Elevage, des Pêches et
des Industries Animales
Yaoundé
Tel : 220160
Fax : 221405

Mlle Gladys Mah Taminang
Cadre
Ministry of External Relations
Department of the UN
Yaoundé

Félix Essame
Conseiller Technique au Ministère
de l'Environnement et des Forêts
Ministère de l'Environnement et
des Forêts (MINEF)
Yaoundé
Tel : 229835
Fax : 229480

Philip Moumie
Secrétaire Permanent du Comité
FAO/PAM
B. P. 1639
Yaoundé
Tel : (237) 236122
Fax : (237) 202453

Thomas Ndivé Mokake
2nd Counsellor/Deputy Permanent
Representative to FAO
Cameroon Embassy
Via 4/6 Siracusa
00161 Rome - Italy
Tel : (396) 44291285
Fax : (396) 44291323

Churchill Ewumbue-Monono
2nd Counsellor
Cameroon Embassy
P. O. Box 1026
Addis Ababa
Tel : 518434
Fax : 518434

CAPE VERDE – CAP VERT

Délégué

Mario Gomes Fernandes
Ambassadeur du Cap Vert au Sénégal
et pour l'Afrique Occidentale
B. P. 11269
Dakar
Sénégal
Tel : (221) 821 1873/8213936
Fax : (221) 821 0697

Suppléant

Mme Maria de Lourdes Martins
Duarte
Assesseur du Ministre de
l'Agriculture, Alimentation et
Environnement
Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de
l'Environnement
C.P. 115
Praia
Tel : (238) 615713/615716
Fax : (238) 614054

CHAD – TCHAD

Délégué

Moctar Moussa
Ministre de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture
B. P. 441
N'Djaména

Suppléants

Abdel Kerim Mahamat
Ambassadeur
Ambassade du Tchad en Ethiopie
Addis Abéba

Guidingar Kamougué
Conseiller
Ministère de l'Agriculture
B. P. 441
N'Djaména

Mahamat Ahmat Kosso
Premier Secrétaire
Ambassade du Tchad
B. P. 5119
Addis Abeba

CONGO

Délégué

Auguste Célestin Gongara Koua
Ministre d'Etat chargé de
l'Agriculture et de l'Elevage
Ministère de l'Agriculture
et de l'Elevage
Brazzaville
Tel : 813343

Suppléants

Jean-Marie Ngatse
Conseiller à l'Agriculture
Ministère d'Etat chargé de l'Agriculture
et de l'Elevage
B. P. 387
Brazzaville
Tel : 813343

Modeste N'Koua Mackyta
Directeur de Cabinet
Ministre d'Etat chargé de
d'Agriculture et de l'Elevage
Ministère d'Etat chargé de l'Agriculture
et de l'Elevage
B. P. 387
Brazzaville
Tel : 813343

Pierre Okili
Attaché au Cabinet
Ministère de l'Agriculture et
de l'Elevage
B.P. 387
Brazzaville
Tel : 813343

Jean Prosper Miamona
1er Secrétaire
Ambassade du Congo

**CONGO (DEMOCRATIC REPUBLIC OF)
CONGO (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU)**

Délégué

Mawampanga Mwana Nanga
Ministre de l'Agriculture et de
l'Elevage
Ministère de l'Agriculture et de
l'Elevage
B. P. 8722
Kinshasa

Suppléants

Ewuli Etsaluma
Directeur de Cabinet du Ministre
Ministère de l'Agriculture et de
l'Elevage
B. P. 8722
Kinshasa I

Mapela Nga-Ma
Secrétaire Général à l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture
et de l'Elevage
B. P. 8722
Kinshasa I

Samba Moomi Te Avela
Ministre Conseiller/Représentant
Permanent adjoint de
la République Démocratique du
Congo auprès de la FAO
Rome, Italie

Mme Marie Mboundzi
1st Counsellor
Congo Embassy
P. O. Box 5639
Addis Ababa
Ethiopia

COTE D'IVOIRE

Délégué

Amadou Ouattarra
Ministre Délégué auprès du
Ministre de l'Agriculture et des
Ressources Animales chargé de la
Promotion des Jeunes Exploitants
Agricoles
B. P. V82
Abidjan
Tel : (225) 213391/213394
Fax : (225) 213423

Suppléants

Pierre Yere
Ambassadeur

Ambassade de Côte d'Ivoire
P. O. Box 3668
Addis Ababa
Tel : 711213
Fax : 712178
E-Mail : coted.aa@telecom.net.et

Aboubakar Bakayoko
Secrétaire Général du Comité National
pour l'Alimentation et le
Développement (CNAD)
Ministère de l'Agriculture et
des Ressources Animales
B. P. V190
Abidjan
Tel : (225) 214934
Fax : (225) 215754

Christophe Kouakou
Conseiller
Ambassade de Côte d'Ivoire
P. O. Box 3668
Addis Ababa
Tel : 711213
Fax : 712178
E-Mail : coted.aa@telecom.net.et

Michel Akadia Adjobia
Fitst Secretary
Embassy of Côte d'Ivoire
Addis Ababa
Ethiopia
Tel : (225) 711213
Fax : (225) 712178
E-Mail : coted.aa@telecom.net.et

EGYPT - EGYPTE

Delegate

Marawan Badr
Ambassador of Egypt to Ethiopia
Embassy of Egypt
Addis Ababa
Tel : 550021
Fax : 552722

Alternate

Mohamed Khalifa
Agriculture Counsellor/Deputy
Permanent Representative to the UN
Via Salaria 167
Rome CC199
Italy
Tel : 8548956
Fax : 8542603

Khaled El Bakly
1st Secretary
Embassy of Egypt
Addis Ababa
Tel : 550021
Fax : 552722

Soha Gendi
Diplomat
Ministry of Foreign Affairs
UN Specialized Agencies
Maspero - Cairo
Tel : (202) 5749675
Fax : (202) 5749675

EQUATORIAL GUINEA GUINEE EQUATORIALE

Délégué

Constantino Econg Nsue
Ministre de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture,
Malabo

Suppléant

Rosendo-Ela Nsue Mibui
Directeur du Développement et de
l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture
Malabo

Salvador A. Ela Nseng
Ambassador of Equatorial Guinea
in Ethiopia
P. O. Box 246
Addis Ababa

ERITREA - ERYTHREE

Delegate

Arefaine Berhe
Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture
Asmara
Tel : (291) 1 181499
Fax : (291) 1 181415

Alternates

Girma Asmerom
Ambassador of Eritrea to Ethiopia
Embassy of the State of Eritrea
Addis Ababa
Ethiopia
Tel : 512844
Fax : 514911

Yohannes Tensue
Alternate Permanent Representative

to FAO
Embassy of the State of Eritrea
Via - Boncompagni - 16
00187-Rome
Italy
Tel : (396) 427 41293
Fax : (396) 420 86806

Yosief H. Michael
Economic Affairs
Embassy of the State of Eritrea
Addis Ababa
Ethiopia
Tel : 512844
Fax : 514911

ETHIOPIA - ETHIOPIE

Delegate

Getachew Teklemedhin
Vice Minister
Ministry of Agriculture
Addis Ababa

Alternates

Ghebre-Medhin Belay
Head
Planning & Programming Department
Ministry of Agriculture
P. O. Box 62347
Addis Ababa

Redai Gebre-Hiwot
Alternate Permanent Representative
Via Andrea Vesalio
16-18 Rome - Italy

Berhanu Kebede
Director-General of International
Organizations and Economic
Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Addis Ababa

Woldehawariat Gebreselassie
Director
Ministry of Foreign Affairs
Addis Ababa

Bateno Kabeto
Head of Department of
Crop Production and Protection
Ministry of Agriculture
Addis Ababa
Tel : 18 68 72
Fax : 61 49 96

Tamiru Habte
Head of Department for
Natural Resources
Ministry of Agriculture
P. O. Box 62312
Addis Ababa
Tel : 154913
Fax : 515629

Belay Ejigu
Head of Extension Department
Ministry of Agriculture
P. o. Box 110443
Addis Ababa
Tel : 157864
Fax : 512959

Ms Bogalech Alewu
Head, Women's Affairs Department
Ministry of Agriculture
Addis Ababa

Wondwosen Assfaw
Veterinary Services
Ministry of Agriculture
Addis Ababa

Techane Zewdie
1st Secretary
Ministry of Foreign Affairs
P. O. Box 393
Addis Ababa

Solomon Yirga
2nd Secretary
Ministry of Foreign Affairs
P. O. Box 393
Addis Ababa

Fassil Kebebew
Biodiversity Institute
Head CBDC Programme in Ethiopia
P. O. Box 30726
Addis Ababa
Tel : 612244
Fax : 613722

GABON

Délégué

Hilaire Mathias
Haut Commissaire auprès du Ministre
d'Etat chargé de l'Agriculture, de
l'Elevage et du Développement Rural
Ministère de l'Agriculture, de
l'Elevage et du Développement Rural
B. P. 551

Libreville
Tel : 76 00 55

Suppléants

Emmanuel Mendoume-Nze
Ambassadeur
Ambassade du Gabon
P. O. Box 1256
Addis Ababa
Tel : 611075

Jean Lucien Doumbeneny
Chargé d'études au Cabinet
du Ministre de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture
B. P. 551
Libreville
Tel : 721710 317, 755897

Sylvestre Miembet
Conseiller/CEA
Ambassade du Gabon
P. O. Box 1256
Addis Ababa
Tel : 72 17 10 #317/755897

GAMBIA – GAMBIE

Delegate

Anthony Taylor
Deputy Permanent Secretary
Department of State for Agriculture
The Quadrangle
Banjul

GHANA

Delegate

Johnson Asiedu Nketiah
Deputy Minister for Food and
Agriculture
Ministry of Food and Agriculture
P. O. Box M.37
Accra

Alternates

Mallam Issah Seidu
Alternate Permanent Representative of
Ghana to FAO
Ghana Embassy
Via Ostiana 4
00199 Rome
Italy

Benjamin Godwyl
Ambassador
Embassy of Ghana

P. O. Box 3173
Addis Ababa

Henry M. Wood
Assistant Director of Food and
Agriculture and FAO Desk Officer
Ministry of Food and Agriculture
P. O. Box M.37
Accra

Emil Brantuo
Member of Parliament
Parliament House
Accra

GUINEA – GUINEE

Délégué

Fassou Elie Damey
Secrétaire Général
Ministère de l'Agriculture, des Eaux
et Forêts,
Conakry
Tel : 41 11 81

Suppléants

Mamadi Diawara
Ambassadeur
Ambassade de Guinée
P. O. Box 1190
Addis Ababa

Kadiatou Diallo
Conseiller
Ambassade de Guinée en Ethiopie
P. O. Box 1190
Addis Abéba

GUINEA BISSAU GUINEE-BISSAU

Délégué

Mustafa Soares Cassama
Directeur Général des Forêts et
de la Chasse
Bissau

KENYA

Delegate

Geoffrey K. Muriithi
Ambassador to Ethiopia
Kenya Embassy
P. O. Box 3301
Addis Ababa

Alternates

Peter M. Amukoa
Deputy Director of Agriculture
Ministry of Agriculture
P. O. Box 30028
Nairobi

James N. Kiboi
Second Secretary
Kenya Embassy
P. O. Box 3301
Addis Ababa

LESOTHO

Delegate

J. Moeketsi Masilo
Principal Secretary
Ministry of Agriculture
P. O. Box 24
Maseru 100
Tel : 366 316410
Fax : 310186

Alternates

Humphrey Leteka
Ambassador
Embassy of Lesotho
Addis Ababa

Moorosi Ralitapole
Ambassador and Permanent Representative
to FAO
Embassy of Lesotho
Via Serchio 8, Rome, Italy
Tel : (396) 8542419
Fax : (396) 8542527
E-Mail : les.roma@flashne.it

Thabang P. Lekhela
Counsellor
Embassy of Lesotho
P. O. Box 7483,
Addis Ababa

Tietso Maxwell Khalema
Counsellor
Ministry of Foreign Affairs
Via Searchib, 8
00198 Rome, Italy
Tel : (396) 8542419/96
Fax : (396) 8542527
E-Mail : les.roma@flashnet.it

Teleko. J. Ramotsoari
Director
Ministry of Agriculture

P. O. Box 24
Maseru

Motjoka Daughty Ramonono
1st Secretary
Embassy of Lesotho
P. O. Box 7483
Addis Ababa

Pheko Justice Makhetha
Economic Counsellor
Ministry of Foreign Affairs
P. O. Box 1367
Maseru 100

Caswell Makoe Mohapi
Senior Economic Planner
Ministry of Economic Planning
P. O. Box 630
Maseru 100

LIBERIA

Delegate

Roland C. Massaquoi
Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture
P. O. Box 9010
Monrovia
Tel : (231) 226399
Fax : (231) 226104

Alternate

Eric G. Eastman
Deputy Minister of Agriculture for
Planning and Development
Ministry of Agriculture
P. O. Box 9010
Monrovia
Tel : 226399
Fax : (231) 226104

LIBYA - LIBYE

Delegate

Mansour Mabruk Seghayer
Counsellor and Alternate Permanent
Representative of Libya to FAO
Libyan Mission to the United Nations
Agencies in Rome
Rome, Italy
Tel : 860 3880
Fax : 860 3880

Alternates

Ahmed Khalil Ghartaa
Director General
Office of Planning and Studies

Ministry of Agriculture
P. O. Box 8911
Tripoli

Tahar Azzabi
Deputy Director
Administrative Committee
Agriculture Research Centre
Ministry of Agriculture
P. O. Box 351
Tripoli

Ali Mansour Athini
Ministry of Foreign Affairs
Tripoli
Libya

Elemam Elemam
First Counsellor
Chargé d'Affaires
Libyan Embassy
Addis Ababa

MADAGASCAR

Delegate

... Ranjakason
Ministre de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture
B. P. 301
Antananarivo-101
Tel : 272-27
Fax : (261 02022) 26561

Suppléant

Jean David Auguste Raveloson
Premier Conseiller d'Ambassade
Ambassade de la République de
Madagascar en Ethiopie
P. O. Box 60004
Addis Abeba
Tel : 612555
Fax : 610127

MALAWI

Delegate

Aleke Banda
Minister for Agriculture and Irrigation
Ministry of Agriculture and Irrigation
Lilongwe
Tel : (265) 784968
Fax : (265) 784 184
E-Mail :

Alternates

Sophie Kalinde
Ambassador

Malawi Embassy
P. O. Box 2316
Addis Ababa
Tel : (251) 1 188646
Fax : (251) 1 615436
E-Mail : njiko@telecom.nat.et

Samuel Simon Kamvazina
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture and Irrigation
P. O. Box 30134
Lilongwe 3
Tel : 784299
Fax : (265) 784184

Lawrence Chipembere
Counsellor
Malawi Embassy
P. O. Box 2316
Addis Ababa
Tel : (251) 1 188646
Fax : (251) 1 615436

Ian N. Kumwenda
Ag. Controller of Agricultural
Planning Services
Ministry of Agriculture and Irrigation
P. O. Box 30134
Lilongwe 3
Tel : 780123/784299
Fax (265) 784184

MALI

Délégué

Mamadou Goita
Secrétaire Général
Ministère du Développement Rural
et de l'Eau
B. P. 61
Bamako
Tel : (223) 222785
Fax : (223) 220295

MAURITANIA - MAURITANIE

Délégué

Melaïnine Ould Moctar Neche
Ambassadeur de Mauritanie en Italie
et Représentant Permanent de la
Mauritanie à la FAO
Via Padiello 26
00198 Rome
Italie

Suppléant

Ahmed Salem Ould Ahmed
Conseiller Technique du Ministre du
Développement Rural et de
l'Environnement chargé de la
Coopération Sous-Régionale et des
Relations Extérieures
Nouakchott

MOROCCO - MAROC

Délégué

Abdellatif Nacif
Ambassador Extraordinary and
Plenipotentiary
Embassy of Morocco
P. O. Box 60033
Addis Ababa
Tel : (251) 1 613519
Fax (251) 1 614102

Suppléants

Abdellatif Guedira
Directeur de la Production Végétale
Département de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture,
de l'Équipement et de
l'Environnement
Rabat
Tel : (212) 7 765871
Fax (212) 7 761557

Lahouche Rahmouni
1st Secretary
Embassy of the Kingdom of Morocco
P. O. Box 60033
Addis Ababa
Tel : (251) 1 613519
Fax (251) 1 614102

MOZAMBIQUE

Delegate

Sergio Gouveia
National Director of Agriculture
Ministry of Agriculture and Fisheries
P. O. Box 1406
Praça Dos Herois
Maputo

Alternate

Jose M. B. de Oliveira
Second Secretary
Embassy of Mozambique in Ethiopia
P. O. Box 5671
Addis Ababa

NAMIBIA – NAMIBIE**Delegate**

Vaino Shivute
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Water and
 Rural Development
 P/Bag 13184
 Windhoek
 Tel : (264) 61 2022038
 Fax : (264) 61 221733

Alternates

Adelheid M. Soroses-Awases
 Deputy Director of Rural
 Development Planning
 Ministry of Agriculture, Water and
 Rural Development
 Private Bag 13184
 Robert Mugabe Avenue
 Windhoek
 Tel : 224550
 Fax : 222974

Eddie Amkongo
 Ambassador
 Embassy of Namibia
 P. O. Box 1443
 Addis Ababa

Linus Mukasa
 1st Secretary
 Embassy of Namibia
 P. O. Box 1443
 Addis Ababa

NIGER**Délégué**

Omar Idi Ango
 Ministre d'Etat
 Ministère de l'Agriculture
 et de l'Elevage
 B. P. 323
 Niamey
 Tel : 733541
 Fax : 722775

Suppléants

Assane Igodoe
 Ambassador
 Niger Embassy
 Addis Ababa
 Tel : 651305

Iddrisa Chipkao
 Directeur de l'Agriculture
 Ministère de l'Agriculture et

de l'Elevage
 B. P. 323, Niamey
 Tel : 752335
 Fax : 722775

NIGERIA**Delegate**

Malami Buwai
 Minister for Agriculture and Natural
 Resources
 Federal Ministry of Agriculture and
 Natural Resources
 Abuja
 Tel : (09) 2341931
 Fax : (09) 2340945

Alternates

Brownson N. Dede
 Ambassador
 Embassy of Nigeria,
 Addis Ababa

Mai M. Jir
 Director (Planning, Research
 and Statistics)
 Federal Ministry of Agriculture and
 Natural Resources
 PMB 135 Garki, Abuja
 Tel : (09) 2342 747
 Fax : (09) 2340347
 E-Mail : fedmin.agric@conserve.ng

J. Abayomi Gaffar
 Director (Fisheries)
 Federal Ministry of Agriculture and
 Natural Resources
 Garki, Area 11
 Abuja
 Tel : (09) 2344662
 Fax : (09) 2344665

George O. Igugu
 Director (Forestry)
 Federal Ministry of Agriculture and
 Natural Resources
 PMB 135, Area 11, Garki
 Abuja
 Tel : (09) 2344552
 Fax : (09) 5232637

Gabriel Amenger Gundu
 Director of Rural Development
 Ministry of Water Resources and
 Rural Development
 Old Secretariat Complex
 Garki 1, Abuja
 Tel : (09) 5236399

Frank Isoh
Counsellor/ECA
Embassy of Nigeria
Addis Ababa

Francis Eyo
Second Secretary
Embassy of Nigeria
Addis Ababa

Sam Dimka
Chief Press Secretary to the Minister
Federal Ministry of Agriculture and
Natural Resources
Abuja
Tel : (09) 2342331

Issah Kas Ahmed
Protocol Officer
Federal Ministry of Agriculture and
Natural Resources
Abuja
Tel : (09) 2341931

Salisu Ishayaku
Orderly to the Minister
Federal Ministry of Agriculture
Abuja
Tel : (09) 2341931

RWANDA

Délégué

Vincent Ntambabazi
2^{ème} Conseiller
Ambassade du Rwanda
B. P. 5618
Addis Ababa

SENEGAL

Délégué

Robert Sagna
Ministre de l'Agriculture
Building Administratif, 3^o Etage
Dakar

Suppléants

Papa Louis Fall
Ambassadeur du Sénégal en Ethiopie
Addis Ababa
Tel : 611376

Amadou Moustapha Kamara
Directeur de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture

14, Av. Lamine Gueye
B. P. 486
Dakar

Abdou Salam Diallo
Conseiller
Ambassade du Sénégal
Addis Ababa
Tel : 611376

André Basse
Chef de Bureau à la Direction des
Organisations Internationales
Ministère des Affaires Etrangères et
des Sénégalais de l'Extérieur
(Sénégal)
B. P. 4044
Dakar
Tel : (221) 8236271
Fax : (221) 8238488

SIERRA LEONE

Delegate

Foday Yumkella
Deputy Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture and Natural
Resources
c/o Sierra Leone Embassy
Addis Ababa
Tel : 710033
Fax : 711911

Alternates

Ibrahim Kamara
Ambassador of Sierra Leone to
Ethiopia
Embassy of Sierra Leone
Addis Ababa
Tel : 710033
Fax : 711911

Ms Bakie N. Remoe-Doherty
Second Secretary
Sierra Leone Embassy
Addis Ababa
Tel : 710033
Fax : 711911

Patrick Willi-Bonglo
Counsellor and Head of Chancellery
Sierra Leone Embassy
P. O. Box 5619
Addis Ababa
Tel : 710033
Fax : 711911

SOUTH AFRICA – AFRIQUE DU SUD**Delegate**

Ms Khorshed Ginwala
Ambassador and Permanent
Representative of South Africa to FAO
Via Tanaro 14
Rome - 00198
Tel : (396) 852541
Fax : (396) 85254258

Alternates

Bongiwe Njobe-Mbuli
Director-General
Ministry of Agriculture
NDA (DA10)
Privage Bage X250
Pretoria 0001
Tel : (012) 3197319
Fax : (012) 3251042

Masiphula Mbongwa
Chief Director
Programmes and Information
National Department of Agriculture
Private Bag X250
Pretoria 0001
Tel : (012) 3196505/6520
Fax (012) 3257394
E-Mail : mbongwa@badi.agric.za

Julian Thomas
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative of
South Africa to FAO
Via Tanaro 14
Rome 00198
Italy
Tel : (396) 85254239
Fax : (396) 85254224
E-Mail : agric.rome@flashnet.it

Ms Lydia Greyling
Deputy Director
Multilateral Branch
Department of Foreign Affairs
Private Bag X152
Pretoria 0001
Tel : (012) 351 1487
Fax : (012) 351 1651

Sandy Shaw
Minister at Embassy
Embassy of South Africa
P. O. Box 1091
Addis Ababa
Tel : 713034
Fax : 711330

Jacobus I. T. Bester
Agricultural Management Advisor
Ministry of Agriculture
NDA (DA10)
Privage Bage X250
Pretoria 0001
Tel : (012) 3197319
Fax : (012) 3251042
E-Mail : tertius@hoof2.agric.za

SUDAN – SOUDAN**Delegate**

Hassan Osman Abdel Nour
State Minister for Agriculture and
Forestry
Ministry of Agriculture and Forestry
P. O. Box 285
Khartoum
Tel : (249) 11 780359
Fax : (249) 11 778800

Alternate

Rahamtalla Osman
Minister Plenipotentiary
Sudan Embassy
Addis Ababa

Ali Abdel Aziz Salih
Director-General for Agricultural
Planning and International
Cooperation
Ministry of Agriculture and Forestry
P. O. Box 285
Khartoum
Tel : 774988
Fax : 770586

SWAZILAND**Delegate**

Chief Dambuza II Lukhele
Minister of Agriculture and
Cooperatives
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
P. O. Box 162,
Mbabane

Alternates

Patrick K. Lukhele
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
P. O. Box 162,
Mbabane

Robert N. Thwala
Director of Veterinary Services
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
P. O. Box 162
Mbabane

TANZANIA – TANZANIE

Delegate

Charles Kileo
Ambassador
Tanzania Embassy
P. O. Box 1077
Addis Ababa

Alternates

Joseph Bora Ndunguru
Assistant Commissioner for Training
Ministry of Agriculture and Cooperatives
P. O. Box 2066
Dar-es-Salaam

George Mwanjabdla
Minister Plenipotentiary
Tanzania Embassy
P. O. Box 1077
Addis Ababa

Ms Perpetua M. S. Hingi
Agriculture Attaché
Tanzania Embassy
Via Oubrone 3
00198 Rome
Italy

TOGO

Délégué

Essobeheyi Kambia
Secrétaire Général
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage
et de la Pêche
B. P. 341
Lomé
Tel : (228) 21 52 86
Fax (228) 21 10 62

Suppléants

Mme Akossiwa Alagbo-Duyiboe
Conseiller Technique du Ministre
Ministère de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche
B. P. 385
Lomé
Tel : (228) 212039/210305
Fax : (228) 218792

Wouroh Tchemi
Chef de Division Planification
Secrétariat Général du
Ministère de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche
B. P. 341
Lomé
Tel : (228) 215563/221793
Fax : (228) 211062

TUNISIA – TUNISIE

Déléguée

Mme Fatma Larbi
Chargée de Mission et de la
Coopération Internationale au
Ministère de l'Agriculture
Tunis
Tel : 890863
Fax : 799457

Suppléants

Mohamed Ali Ben Abid
1^{er} Secrétaire d'Ambassade
Ambassade de Tunisie à Addis Ababa
P. O. Box 1000 69
Debrezit Road
Addis Ababa
Tel : (251) 1 653818
Fax : (251) 1 650233

UGANDA – OUGANDA

Delegate

Vincent Kirabokyamaria
Ambassador to Italy and Permanent
Representative of Uganda to FAO
Embassy of the Republic of Uganda
Via E.Q. Visconti 8
00193 Rome, Italy
Tel : (396) 3225220
Fax : (396) 3203174
E-Mail : ugarome@srd.it

Alternate

David S. Muduuli
Special Assistant/Advisor
Office of the Vice-President
and Ministry of Agriculture, Animal
Industry and Fisheries
P. O. Box 7359
Kampala
Tel : (256) 41 347592/321318
Fax : (256) 41 344144

ZAMBIA – ZAMBIE**Delegate**

Edith Z. Nawakwi
Minister for Agriculture, Food and
Fisheries
Ministry of Agriculture, Food and
Fisheries
P. O. Box 50197
Lusaka

Alternates

Simataa Akapelwa
Ambassador
Zambia Embassy
P. O. Box 1090
Addis Ababa

Russell Mulele
Director
Department of Field Services
Ministry of Agriculture, Food and
Fisheries
P. O. Box 50291
Lusaka
Tel : 252029
Fax : 252029

Julius J. Shawa
Chief Planner
Ministry of Agriculture, Food and
Fisheries
P. O. Box 50197
Lusaka

Wilson Mazimba
1st Secretary
Zambia Embassy
P. O. Box 1909
Addis Ababa

ZIMBABWE**Delegate**

K. M. Kangai
Minister for Lands and Agriculture
Ministry of Lands and Agriculture
Private Bag 7701
Causeway
Harare
Tel : 706081
Fax : 734646

Alternates

Tranos A. G. Makombe
Ambassador
Embassy of Zimbabwe
P.O.Box 5624
Addis Ababa
Tel : 251) 613872-77
Fax : (251) 1 61 3476

Basilio Sandamu
Chief Agricultural Economist
Policy and Project Planning
Ministry of Lands and Agriculture
Private Bag 7701
Causeway, Harare
Tel : 706081
Fax : 734646

Tafadzwa Rhoda Ngarande
First Secretary
Embassy of Zimbabwe
P. O. Box 5624
Addis Ababa
Tel : (251) 1 61 38 72-77
Fax : (251) 1 61 34 76

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT SERVICED IN THE REGION
OBSERVATEURS DES ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DE LA REGION

AUSTRIA

Leonnard Moll
 Counsellor
 Development Cooperatives
 Austrian Embassy
 Addis Ababa
 Tel : 71264

CHINA

Zhengyun Jiang
 Ambassador
 Chinese Embassy in Ethiopia
 Addis Ababa

DJIBOUTI

Ibrahim Idress Djibril
 Ministre de l'Agriculture, de
 l'Elevage et des Pêches
 Chargé des Ressources hydraulique
 Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage
 et des Pêches
 Djibouti
 Fax : 253 - 355879

Mohamed Moussa Mohamed
 Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage
 et des Pêches
 Djibouti
 Fax : 253-355879

FRANCE

Ms Laurence Colinet
 French Ministry of Cooperation

HOLY SEE - SAINT-SIEGE

Most Rev. Silvano M. Tomasi
 Apostolic Nuncio
 Secretariat of State
 Apostolic Nunciature
 P. O. Box 588,
 Addis Ababa

Rev. Paul F. Russell
 Secretary
 Apostolic Nunciature
 P. O. Box 588
 Addis Ababa,

INDIA

Pravin Desai Pravin
 Bombay Sam
 P. O. Box 1318
 Addis Ababa

IRAN

Hossein Rajaby
 Ambassadors
 Embassy of Iran
 P. O. Box 7744
 Addis Ababa

Hassan Doughty
 Third Secretary
 Embassy of Iran
 P. O. Box 7744
 Addis Ababa

KOREA

Maengho Shin
 First Secretary
 Korean Embassy
 Addis Ababa

NETHERLANDS - PAYS-BAS

Hein S.B.M. van Asperen
 Agricultural Counsellor
 Ministry of Agriculture, Nature
 Management and Fisheries
 Royal Netherlands Embassy
 Addis Ababa
 Tel : (251) 1 711100
 Fax : (251) 1 711577

SWEDEN

Lars Leander
 First Secretary
 Embassy of Sweden
 P. O. Box 1142
 Addis Ababa

SWITZERLAND

Anton Kohler
 Head of the Swiss FAO-Secretariat
 Ministry of Agriculture
 Mattenbofstr. 5

3003 Berne
Switzerland

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI
(APRODEN)**

Clive Robinson
Head of Development Policy
Christian Aid
Association of World Council of Churches -
Related Development Organisations
in Europe
P. O. Box 100
LONDON SE1 7RT
UK

**UNITED STATES OF AMERICA -
ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

Avram Guroff
National Food Security Coordinator
USDA, Room 30085,
Washington DC
USA

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES

REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION (ILO)

George Ruigu
Senior Specialist in Employment Strategies
East Africa Multidisciplinary Advisory Team
P. O. Box 2532
Addis Ababa

S. Odera-Oteng
Senior Specialist in Vocational Training
East Africa Multidisciplinary Advisory Team
ILO/EAMAT
P. O. Box 2532
Addis Ababa

INTERNATIONAL MONETARY FUND (IMF)

Thomas T. Gibson
Resident Representative
IMF
Addis Ababa,
Ethiopia

UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA (ECA)

K. Y. Amoako
Executive Secretary
ECA
Addis Ababa
Ethiopia

Don Oben
Economic Affairs Officer
UNECA
P.O. Box 3005
Addis Ababa, Ethiopia
Tel : 515749

Mr Y. Tekolla
Agricultural Economist
ECA
P.O. Box 3005
Addis Ababa
Tel : 517200/33249

Maurice Tankou
Economic Affairs Officer
ECA

P.O. Box 3005
Addis Ababa

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP) PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Henerik Dlesen
Resident Representative
UNDP
Addis Ababa
Ethiopia
Tel : 515177
Fax : 515149

Getachew Asamenew
Assistant Resident Representative
UNDP
Addis Ababa
Ethiopia
Tel : 515177
Fax : 515149

Graham Chipande
Senior Economist
UNDP
Addis Ababa,
Ethiopia
Tel : 515177
Fax : 515149

UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME (UNEP) PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)

Cheikh Oumar Sow
Deputy Director
Regional Office for Africa
P. O. Box 30552
Nairobi
Kenya

James Kamara
Programme Officer
Regional Office for Africa
P. O. Box 30552
Nairobi
Kenya

**UNITED NATIONS EDUCATIONAL,
SCIENTIFIC AND CULTURAL
ORGANIZATION (UNESCO)**

Mamady Lamine Condé
Representative in Addis
UNESCO
Addis Ababa
Ethiopia
Tel : 513953
Fax : 511414

Ms C. Okai
Programme Specialist
UNESCO
P. O. Box 1177
Addis Ababa
Ethiopia

Ms W. E.-Fadli Neeguede
Administrative/Liaison Officer
UNESCO
Addis Ababa,
Ethiopia

**UNITED NATIONS HIGH
COMMISSIONER FOR REFUGEES
(UNHCR)**

Ms Joan Allison
Liaison Officer
UNHCR RLD
P. O. Box 1076
Addis Ababa

Ms Kathrine Starup
Associate Liaison Officer
UNHCR RLO
P. O. Box 1076
Addis Ababa

Vincent Chorai
Head
Technical Unit
UNHCR RLO
P. O. Box 1076
Addis Ababa

Ms L. Taffesse
Snr Secretary
UNHCR RLO
P. O. Box 1076
Addis Ababa

**UNITED NATIONS INDUSTRIAL
DEVELOPMENT ORGANIZATION
(UNIDO)**

David Tommy
UNIDO Representative to Ethiopia
Africa Hall
Old ECA Building
P. O. Box 5580
Addis Ababa
Ethiopia

**UNITED NATIONS POPULATION FUND
(UNFPA)
FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES
ACTIVITES EN MATIERE DE
POPULATION (FNUAP)**

Ms Linda Demers
Representative
Old ECA Building
Addis Ababa
Ethiopia

**WORLD BANK
BANQUE MONDIALE**

Moctar Toure
Executive Secretary of SPAAR
The World Bank
18/8 H St. NW
Washington DC
USA
Tel : 202 473 90 08
Fax : 202 473 82 31
E-Mail : mtoure@worldbank.org

Amanuel Abraham
IBRD
World Bank
5055 Semenary Rd 836
Alexandria, VA-22311
USA

Augusta Sena Gabianu
Liaison ECA/OAU
World Bank
P. O. Box 5515
Addis Ababa

**WORLD HEALTH ORGANIZATION
(WHO)
ORGANISATION MONDIALE DE LA
SANTÉ (OMS)**

Alexandre Nunes Correia
Director
WHO Office for the Organization of African
Unity and the Economic Commission for
Africa
P. O. Box 3050
Addis Ababa
Ethiopia

Bernard Morintere
Medical Officer
WHO
P. O. Box 3069
Addis Ababa

**WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE
MONDIAL (PAM)**

Tesema Negash
Deputy Regional Director for Africa
Rome

**WORLD METEOROLOGICAL
ORGANIZATION (WMO)**

Demlew Aweke
Head, Deve. Meteorology Department
National Meteorological Services Agency
P. O. Box 1090, Addis Ababa
Tel : (251) 1 512299
Fax : (251) 1 517066

**OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

**AFRICAN FISHERIES CONFERENCE
CONFERENCE HALIEUTIQUE
AFRICAINNE**

Mr Abdelaziz Taleb
Permanent Secretary of the African Fisheries
Conference
c/o Ministry of Fisheries
Rabat
Morocco
Tel : (212) 7 771159
Fax : (212) 7 681272
E-Mail : taleb@mp3m.gov.ma

P.O. Box 6115
Arusha
Tanzania

Mr Alford Mdachi
Acting Head
Division Administration & Finance
CIRDAFRICA
P.O. Box 6115
Arusha
Tanzania

**CENTRE ON INTEGRATED RURAL
DEVELOPMENT FOR AFRICA
(CIRDAFRICA) CENTRE DE
DEVELOPPEMENT RURAL INTERGRE
POUR L'AFRIQUE (CDRIA)**

Mr Abdel Moneim El Sheikh
Director
CIRDAFRICA
P.O. Box 6115
Arusha
Tanzania

CILSS

Mr Souleymane Keita
Coordinator
Plate-forme des Organisation Paysanne Sahel
CILSS
BP 49 A
Noumarila (Kati)
Mali

**COMMISSION DE L'UNION
ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST
AFRICAINNE (UEMOA)**

Mr Mussa-Nda Ngumbu
Head of Division of Research
CIRDAFRICA

Bertin Borna
Commissaire chargé du Département
du Développement Rural

et de l'Environnement
UEMOA
01 BP 543
Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tel : (226) 318873 à 76
Fax : (226) 31 8872

Lapodini Marc Atouga
Directeur de l'Agriculture
Commission de l'UEMOA
01 BP 543
Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tel : (226) 318873 à 76
Fax : (226) 31 8872

**CONFERENCE DES MINISTRES DE
L'AGRICULTURE DE L'AFRIQUE DE
L'OUEST ET DU CENTRE (CMA/AOC)**

Baba Dioum
Coordonnateur Général
Conférence des Ministres Agriculture
Afrique Ouest et Centre
B. P. 15799,
Dakar Fann, Sénégal
Tel : (221) 254721
Fax : (221) 254730
E-Mail : cmaoc@metissacana.sn

**INTERNATIONAL CENTRE OF INSECT
PHYSIOLOGY AND ECOLOGY (ICIPE)
CENTRE INTERNATIONAL SUR LA
PHYSIOLOGIE ET L'ECOLOGIE DES
INSECTES (CIPEI)**

Mudumbula T. Futa
Director of International Cooperation and
Capacity Building
P. O. Box 30772
Nairobi
Kenya

**INTERNATIONAL INSTITUTE OF
TROPICAL AGRICULTURE (IITA)**

Lukas Brader
Director-General
IITA
Oyo Road
Ibadan - Nigeria
Tel : (234) 2 2412626
Fax : (234) 2 2412221
E-Mail : l.brader@cgnet.com

**INTERNATIONAL LIVESTOCK
RESEARCH INSTITUTE (ILRI)**

Hugo Li-Pun
Resident Director
ILRI - Ethiopia
P. O. Box 5689
Addis Ababa
Ethiopia
Tel : (251) 1 613215
Fax : (251) 1 614645
E-Mail : h.li-pun@cgnet.com

Mohamed Mohamed-Saleem
Team Leader/Highlands Coordinator
Highland Project
ILRI - Ethiopia
P. O. Box 5689
Addis Ababa
Tel : (251) 1 611115/613215 ext.123
Fax : (251) 1 614645
E-Mail : mbaleen@cgnet.com

Simeon Ehui
Project Coordinator
Livestock Analysis Project
ILRI - Ethiopia
P. O. Box 5689
Addis Ababa
Tel : (251) 1 613495/613215
Fax : (251) 1 614645
E-Mail : s.ehui@cgnet.com

**ORGANISATION AFRICAINE DU BOIS
(OAB)
AFRICAN TIMBER ORGNIZATION (ATO)**

Philemon Selebangué
Technical Director
Organisation Africaine du bois
BP 1077
Libreville
Gabon

Fax : 241 734030
E-Mail : oabgabon@compuserve.com

**ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY
(OAU)**

Amb Ahmed Haggag
Ag. Secretary General
OAU
P.O. Box 3243
Addis Ababa
Ethiopia
Tel : 517700

Idris Nur
Head of Agriculture and Rural Development
Division - EDECO Department
c/o P.O. Box 3243
Addis Ababa
Ethiopia
Tel : 510289/517700
Fax : 512622

Osman Salama
Chief of Rural Development Sec.
EDECO Department
c/o P.O. Box 3243
Addis Ababa
Ethiopia
Tel : 510291/517700
Fax : 512622

**OAU - AFRICAN CENTRE FOR
FERTILIZER DEVELOPMENT**

Samuel Muchena
Managing Director
OAU - African Centre for
Fertilizer Development
P. O. Box A469
Avondale, Harare
Zimbabwe

**FAO/OVERSIGHT PANEL ON
FOOD SECURITY**

Bukar Shaib
Chairman

FAO Oversight Panel on Special Programme
for Food Security in Low Income Food
Deficit Countries
1 Bama Road
P. O. Box 2280
Maiduguri
Nigeria

**ORGANISATION POUR LA MISE EN
VALEUR DU FLEUVE SENEGAL
(OMVS)**

Karim Dembélé
Secrétaire Général
B. P. 3152
Dakar
Sénégal

**WEST AFRICA RICE DEVELOPMENT
ASSOCIATION (WARDA)
ASSOCIATION POUR LE
DEVELOPPEMENT DE LA
RIZICULTURE EN AFRIQUE DE
L'OUEST (ADRAO)**

Monty P. Jones
Rainfed Programme Leader/
Rice Breeder
WARDA
01 B.P. 2551
Bouaké 01
Côte d'Ivoire

**OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

**PLATEFORME DES ORGANISATIONS
PAYSANNES DU SAHEL**

Souleymane Keita
Coordonateur
B. P. 49 A
Noumorila - Kati
Mali
Tel : 272185
Fax : 228737

**WORLD FEDERATION OF
DEMOCRATIC YOUTH (WFDY)**

Amamuel Tadesse
Secretary General

WFDY
Addis Ababa
Tel : 110402
Fax : 511479

Tadelle Seife
President
WFDY
Addis Ababa
Tel : 110402
Fax : 511479

**WORLD PHOSPHATE INSTITUTE
INSTITUT MONDIAL DU PHOSPHATE
(IMPHOS)**

Abdelouahed Benjelloun
Coordinateur du Programme IMPHOS pour
l'Afrique
3, Rue Abdelkader Al Mazini
B. P. 15963
Casablanca
Maroc
Tel : (212-2) 48 4124
Fax (212-2) 484121
E-Mail : imphos@casanet.net.ma

DLCO-EA

Abdelmoneir Karrar
Director
DLCO-EA
P. O. Box 4255
Addis Ababa

**AGRICULTURAL INPUTS SUPPLY
ENTERPRISE**

Sewnettezazu
General Manager
P. O. Box 100077
Addis Ababa
Tel : 511608

FAO STAFF
FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Jacques Diouf	Director-General
Bamidele F. Dada	Assistant Director-General/ Regional Representative for Africa
Ms V. Sekitoleko	Sub-Regional Representative for Southern and Eastern Africa
G. Diagne	FAO Representative in Ethiopia to OAU and ECA
T. B. Tshibaka	Chief, Policy Assistance Branch, RAF
S. N. Kassapu	Senior Science and Technology Officer, RAF
A. A. Fayossewo	National and Regional Institutions Officer, RAF
Ms L. Adams	Consultant, NGO Liaison, RAF

CONFERENCE SECRETARIAT

SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Conference Secretary	W. Q-B. West
Conference Affairs Officer	A. V. Obeng
Reports Officer	G. Coker
Information Officer	P. Fouda-Onambele
Conference Documents Officer	A. Haribou

TRANSLATORS/INTERPRETERS

Ahmed Ben Ameer Chief Interpreter GIC FAO Rome	P.O. Box 3005 Addis Ababa, Ethiopia
Ebenezer Nii Amu First Quao OIC Conference and Translation Section ECA	Yamadou Keita Translator ECA Addis Ababa
	Pierre King-Ondoua Interpreter P. O. Box 62235

Nairobi,
Kenya

Maria-Lily Pavlidis
Interpreter
P. O. Box 40076
Nairobi,
Kenya

Joe Kegur Muhindi
Interpreter
P. O. Box 56061
Nairobi,
Kenya

Naglaa Sirry
Interpreter
1125, Cornishelnil
Cairo,
Egypt

Lucas Amuri
Interpreter
P. O. Box 54708
Nairobi,
Kenya

Emmanuel Petros
Interpreter
P. O. Box 63200
Nairobi
Kenya

LISTE DES DOCUMENTS

ARC/98/1	Ordre du jour provisoire annoté
ARC/98/2	Rapport sur les activités de la FAO dans la région, 1996-97
ARC/98/3	Politiques agricoles pour l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles en Afrique
ARC/98/4	Suivi du Sommet mondial de l'alimentation
ARC/98/5	L'avenir du Centre de développement rural intégré pour l'Afrique (CDRIA)
ARC/98/6	Représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

SERIE INF

ARC/98/INF/1	Liste provisoire des documents
ARC/98/INF/2	Calendrier provisoire
ARC/98/INF/3	Note d'information
ARC/98/INF/4	Déclaration du Directeur Général
ARC/98/INF/5	Rapport sur le Programme agricole commun de l'Afrique (PACA)
ARC/98/INF/6	Ressources phytogénétiques forestières

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU ETHIOPIE, S. E. M. DR. NEGASO GIDADA**Addis Ababa, Ethiopie. 19 Février 1998**

Messieurs les Ministres,

S.E. Dr. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation
des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture,

S.E. Dr. K.Y. Amoako,
Secrétaire Exécutif de la Commission Economique pour l'Afrique,

S.E. M. le Secrétaire Général Adjoint de l'Organisation de l'Unité Africaine,

Honorables Délégués,
Mesdames et Messieurs.

J'aimerais vous souhaiter la bienvenue à Addis-Abeba pour cette importante Conférence Régionale qui est organisée pour discuter des questions relatives à la sécurité alimentaire ainsi qu'au développement rural et agricole durable en Afrique. Cette 20e Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique donne à nos Ministres compétents dans ce domaine d'importance capitale, l'occasion de faire part de leurs expériences et d'échanger des idées sur le défi que nous pose la sécurité alimentaire dans nos pays respectifs et la mise en œuvre de programmes efficaces de développement rural et agricole durable.

Votre tâche est extrêmement importante, non seulement en termes des besoins économiques de nos populations, mais aussi du point de vue de la dignité et de la respectabilité africaine. Un continent qui n'arrive pas à se nourrir, et des pays et des peuples qui dépendent des autres pour leurs besoins alimentaires ne sauraient être pris au sérieux par les partenaires et autres. Par conséquent, pour toute une multitude de raisons, l'Afrique n'a d'autres priorités plus importantes et plus urgentes que d'assurer la sécurité alimentaire de ses populations grâce à un développement agricole durable.

Honorables Délégués,

Notre continent est une région dotée d'immenses potentiels, le domaine agricole y compris. Nous avons en effet d'énormes possibilités de changer la situation économique de notre région comme nous avons commencé à le faire au cours des années récentes. Le fait que l'Afrique n'est pas destinée à languir dans la pauvreté a été démontré par les progrès concrets réalisés par un certain nombre de pays africains au cours des quatre ou cinq dernières années. Les gains politiques que nous avons réalisés sont remarquables; il en est de même dans le domaine économique. C'est le résultat de l'adoption par ces pays africains, de mesures audacieuses de réformes économiques d'une part, et de politiques macro-économiques appropriées accompagnées de la discipline monétaire et fiscale nécessaire d'autre part.

Nous ne sommes cependant pas encore en mesure de prétendre que les difficultés de l'Afrique ont été surmontées parce que nous n'avons pas encore réussi à assurer une croissance et un

développement durables dans tous les secteurs de l'économie, y compris celui de l'agriculture. Il reste, à cet égard, beaucoup d'efforts à faire pour assurer un développement durable en Afrique. En dépit de quelques réalisations récentes, l'Afrique demeure toujours une région de misère humaine inqualifiable, et c'est ce qui explique les nombreuses situations de conflit qui ont marqué l'histoire récente du continent. Il y a des millions de personnes dans notre région qui n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins nutritionnels de base. Les problèmes de famine et d'insécurité alimentaire en Afrique risquent de persister voire d'augmenter considérablement, à moins que des mesures urgentes, décisives et concertées ne soient prises.

Honorables Délégués,

Nous devons relever ces défis en adoptant des politiques et stratégies appropriées. Ces objectifs peuvent être réalisés en mobilisant et en galvanisant nos ressources agricoles par l'adoption de meilleures pratiques agricoles, le développement des infrastructures agricoles, et l'introduction des intrants modernes. Ces mesures et tant d'autres destinées à assurer un développement rural et agricole durable en général et la sécurité et l'auto-suffisance alimentaire en particulier, sont conformes aux objectifs de la Déclaration de Rome sur la Sécurité Alimentaire Mondiale et à ceux du Plan d'Action du Sommet Mondial de l'Alimentation.

La présente Conférence qui se tient un peu plus d'un an après le Sommet, vous offre l'occasion d'analyser les expériences de chaque pays quant à la mise en œuvre de la Déclaration de Rome. En ma capacité de membre du Conseil des parrains du Sommet Mondial de l'Alimentation, j'espère, en particulier, que vos délibérations aboutiront à des recommandations efficaces, susceptibles de nous aider à faire face au défi de la mise en œuvre des sept engagements solennels pris en toute liberté par tous nos pays et nos partenaires du développement lors du Sommet Mondial de l'Alimentation à Rome.

Honorables Délégués,

Nous, en Ethiopie, avons adopté une série de mesures destinées à assurer la sécurité alimentaire au niveau national. Nous avons mis au point une politique économique basée sur une "Stratégie d'Industrialisation basée sur le Développement Agricole". Cette stratégie vise surtout à réaliser une croissance rapide du secteur agricole en promouvant, entre autres, la productivité des petites entreprises, et en encourageant, là où elles sont possibles, les grandes exploitations.

Les programmes de vulgarisation mis en place dans la mise en œuvre de cette stratégie ont joué un rôle capital. En conséquence, la production des petits exploitants qui ont participé aux programmes a doublé ou triplé par rapport à celle des exploitants qui utilisent des méthodes agricoles traditionnelles. Nous sommes actuellement en train d'étendre la couverture de ce programme pour y inclure les agriculteurs des zones sèches et de mettre au point un mécanisme pouvant nous permettre de créer un système d'information agricole efficace et d'élargir la portée de notre programme de vulgarisation.

En Ethiopie, tout comme dans beaucoup d'autres pays, l'agriculture pluviale demeure peu fiable. Dans ce contexte, l'introduction et le développement des petits projets d'irrigation sont vitaux pour nourrir nos populations sans cesse croissantes. Par conséquent nous, en Ethiopie, nous faisons des efforts pour construire et augmenter les micro barrages dans les zones rurales tout en profitant au maximum de nos cours d'eau dans le cadre de nos objectifs de développement durable.

L'Ethiopie connaît souvent des phénomènes de changements climatiques provoqués par « El-Niño ». Ces situations imprévisibles continueront à avoir des conséquences négatives sur nos

efforts de développement en général, et sur notre agriculture pluviale en particulier. Tous ces facteurs nous obligent à utiliser nos ressources d'eau pour des besoins d'irrigation. L'un des principaux paradoxes de notre situation agricole est que, alors que l'Éthiopie abonde en ressources d'eau, le pays connaît depuis longtemps une sécheresse cyclique qui entraîne la famine à cause de la dépendance excessive de l'agriculture pluviale. Nous avons décidé de ne pas laisser continuer cette situation, et désormais, l'accent est mis sur la réduction de la dépendance sur l'agriculture pluviale. L'objectif visé ici, bien sûr, est d'effectuer une transformation agricole durable, un défi auquel nous sommes tous confrontés et je suis convaincu que la présente conférence apportera une contribution significative à ces objectifs.

Honorables Délégués,

Avant de conclure, j'aimerais exprimer ma sincère gratitude au Directeur général et à son personnel pour les efforts qu'ils déploient afin de faire de la sécurité alimentaire et du développement agricole en général, une réalité en Afrique. Pour terminer, j'aimerais souhaiter à vous tous une conférence couronnée de succès et des délibérations fructueuses.

Je vous remercie.

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL DE LA FAO

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les Ministres
Excellences, Mesdames, Messieurs,

C'est toujours avec émotion que je me retrouve en Ethiopie, berceau de l'humanité, berceau de l'Afrique; pays qui illustre à lui seul toute la diversité, la richesse et le potentiel du continent mais aussi les défis auxquels il doit faire face au niveau de la sécurité alimentaire comme de l'utilisation durable des ressources naturelles; un pays dont le peuple et le gouvernement font preuve d'un courage exceptionnel pour faire face à ces défis.

Permettez-moi, monsieur le Président, au nom de tous les participants à cette Conférence, de remercier les hautes autorités éthiopiennes pour leur accueil chaleureux et leur fraternelle hospitalité.

La tenue de cette réunion à Addis Abeba est aussi symbolique car l'Organisation de l'Unité africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique qui nous abrite aujourd'hui, y ont leur siège. Ces deux institutions sont des partenaires d'une grande importance dans la lutte commune pour le développement économique et social du continent et la FAO est soucieuse de renforcer les excellentes relations de coopération qu'elle entretient avec elles.

Excellences, Mesdames, Messieurs

Il y a juste trois mois se tenait à Rome la Conférence générale de la FAO qui a notamment examiné la situation de l'alimentation et de l'agriculture au niveau mondial et les activités passées et futures de l'Organisation.

(Situation de l'agriculture et de l'alimentation dans le monde)

Au plan global, la croissance de l'économie mondiale en 1997 s'est située à un bon niveau, environ 4,2 pour cent. La situation de l'agriculture et de l'alimentation présente cependant des aspects contrastés. L'augmentation de la production agricole en 1997 est estimée à 1,1 pour cent seulement. Les stocks de céréales demeurent en dessous du seuil de sécurité. De surcroît l'aide au développement a stagné ces dernières années autour d'une valeur nominale de 60 milliards de dollars et s'est donc amenuisée en termes réels alors que la part destinée au secteur agricole a connu une forte réduction en passant de 16 milliards de dollars en 1988 à environ 10 milliards en 1996.

(Principales réalisations de l'Organisation)

(Mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet)

La vie de l'Organisation au cours du biennium précédent a été marquée par la tenue du Sommet mondial de l'alimentation en novembre 1996. Plusieurs initiatives ont d'ores et déjà été entreprises par l'Organisation pour mettre en oeuvre le Plan d'action adopté par le Sommet:

- des propositions de stratégies nationales pour l'agriculture et la sécurité alimentaire vers l'an 2010 ont été préparées avec les gouvernements de 150 Etats membres en développement et en transition, dont tous les pays d'Afrique;
- le Programme spécial pour la sécurité alimentaire est opérationnel dans 29 pays, dont 17 en Afrique et en formulation dans 40 autres, 19 en Afrique;
- le Programme de lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontalières des plantes et des animaux a connu de nombreux succès, notamment contre la peste bovine et le criquet pèlerin dans les régions les plus menacées par ces fléaux, en particulier en Afrique;
- enfin, le Système d'information et de cartographie sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires a été mis en place.

Parallèlement, l'Organisation a poursuivi son assistance aux Etats membres en développement pour la mise en oeuvre des accords de Marrakech en organisant des séminaires régionaux et en exécutant des projets nationaux. Cette assistance a porté sur les politiques agricoles, les perspectives ouvertes par la "Décision sur les mesures concernant les possibles effets négatifs du programme de réforme sur les pays les moins développés importateurs nets d'aliments", les droits de propriété intellectuelle, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce et les normes internationales du Codex Alimentarius. En outre, l'Organisation renforcera son action pour aider à la préparation des négociations commerciales futures, en collaboration étroite avec l'OMC, la Banque mondiale et la CNUCED.

Pour mobiliser la société civile, conformément aux directives adoptées par le Sommet, la FAO a encouragé le lancement de campagnes "de la nourriture pour tous". Plusieurs pays ont déjà entrepris un processus de concertation au niveau national à cet effet. L'opération "TeleFood 1997" a sensibilisé aux problèmes de la faim et de la malnutrition environ 500 millions de téléspectateurs d'une centaine de chaînes de télévision dans plus de soixante-dix pays et a jeté les bases d'un système de collecte de fonds qui permettra dès cette année de financer des petits projets d'assistance directe aux communautés rurales des pays en développement pour les aider à améliorer leur production. Comme approuvé par la dernière Conférence de la FAO, l'opération TeleFood sera organisée chaque année dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation. La prochaine opération aura lieu du 16 au 18 octobre 1998 et son envergure dépassera celle de 1997.

Enfin, la coopération inter-agences pour la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet a été mise en place notamment avec l'établissement d'un Réseau sur le développement rural et la sécurité alimentaire animé par la FAO et le FIDA. Le dispositif de suivi du Plan d'action du Sommet est en place, et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale examinera à sa prochaine session les résultats obtenus comme vous le ferez vous-même pour la région.

(Autres réalisations)

Parmi les autres actions entreprises par la FAO au cours du biennium 1996/97 qui ont une incidence pour toutes les régions, je mentionnerai:

- Dans le domaine de l'utilisation durable des ressources naturelles, l'adoption du Plan d'action mondial de la Conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques et la révision de la Convention internationale sur la protection des végétaux.
- Pour les forêts, des programmes focalisés sur la contribution du secteur à la sécurité alimentaire, la gestion efficace et responsable des ressources et l'équilibre entre les valeurs économiques, écologiques et sociales des forêts; l'aide à l'élaboration de programmes forestiers nationaux; l'appui au Groupe intergouvernemental des Nations Unies sur les forêts et au onzième Congrès forestier mondial tenu à l'invitation de la Turquie.
- Pour les pêches et l'aquaculture, et dans le cadre du Plan d'action de Kyoto sur la contribution durable des pêches à la sécurité alimentaire et du Code de conduite pour une pêche responsable, le renforcement des organes régionaux et la tenue de 21 consultations techniques sur la gestion des ressources halieutiques marines de différentes régions. Les travaux sur les ressources génétiques aquacoles ont été intensifiés et des études ont été conduites sur l'impact du phénomène "El Niño".

(Elaboration, analyse et dissémination d'information)

Le rapport annuel sur *la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* reste le principal véhicule d'information générale sur le secteur, avec désormais une section consacrée à l'évolution de la sécurité alimentaire à la suite du Sommet. S'y ajoutent *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* et *La Situation mondiale des forêts*. *La Sixième Enquête mondiale sur l'alimentation* a été publiée en 1996. Pour l'évolution à long terme de l'agriculture et de la sécurité alimentaire mondiales, une étude sera entreprise sur l'évolution probable à l'horizon 2015, avec une évaluation moins détaillée à l'horizon 2030.

(Techniques modernes d'information et de télécommunication)

Au niveau de la dissémination de l'information, l'utilisation des technologies modernes a permis de rationaliser et de moderniser les systèmes tout en réduisant les coûts. Le Centre mondial d'information agricole (WAICENT) offre désormais un accès facile à des informations essentielles pour la sécurité alimentaire et le développement rural durable: FAOSTAT pour les données statistiques, FAOINFO pour les informations en forme textuelle, et FAOSIS pour les systèmes d'information spécialisés, notamment sur les ressources génétiques animales et les pesticides et le Système mondial d'information et d'alerte rapide.

Le "site" FAO sur Internet enregistre plus d'un million de visites par mois et dissémine ses informations aux utilisateurs anglophones, arabophones, hispanophones et francophones. Pour assurer l'accès à WAICENT là où l'usage d'Internet n'est pas encore aisé ni très répandu, 2000 CD-ROM ont été distribués dans tous les pays membres. En 1998-99 ces services seront encore élargis, pour développer la capacité des Etats membres à utiliser toute la richesse documentaire de la FAO.

(Participation populaire et rôle des femmes)

Dans le cadre de la pleine participation de tous les membres de la société à la réalisation de l'objectif commun: la nourriture pour tous, les actions en faveur des femmes ont reçu la priorité. Tous les départements techniques de la FAO ont été requis de tenir compte de la parité homme/femme dans leurs programmes et projets. Le Programme spécial pour la sécurité alimentaire devrait permettre d'améliorer l'accès des femmes rurales aux technologies, aux intrants et au crédit et dans ce but un accent particulier est donné à l'aviculture et aux cultures maraîchères.

(Partenariats)

Pour assurer la mise en oeuvre de l'ensemble de ses programmes dans un contexte de restriction budgétaire, l'Organisation a renforcé la coordination et la coopération avec ses partenaires, en particulier avec la Banque mondiale et les banques régionales par de nouveaux accords, notamment pour la mise en oeuvre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire; avec les institutions agricoles et alimentaires ayant leur siège à Rome, le FIDA et le PAM; avec le Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale, son Comité technique consultatif et ses instituts; avec les autres agences du système des Nations Unies dans le cadre du Comité administratif de coordination; et avec le secteur privé et la communauté des organisations non gouvernementales.

En outre, les activités de coopération avec de nombreux Etats Membres se sont multipliées. Depuis trois ans, quelque 1300 experts ont participé à l'exécution de programmes de la FAO dans le cadre des accords pour la coopération entre pays en développement ou en transition, la coopération avec les institutions académiques et de recherche, et l'utilisation des retraités. Pour appuyer le Programme spécial pour la sécurité alimentaire, plusieurs accords de coopération Sud-Sud ont permis à des pays en développement plus avancés de fournir, avec le soutien de l'Organisation, une masse critique de techniciens de terrain au niveau des communautés rurales d'autres pays en développement. Six pays africains bénéficient ou bénéficieront prochainement de ces accords qui se multiplieront. Enfin, pour renforcer les capacités nationales, la FAO explore les possibilités de formation offertes dans les domaines de son mandat par les Etats membres aux profit d'étudiants et stagiaires de pays en développement, et emploiera, dans la mesure des ressources disponibles, des jeunes professionnels, pour ajouter une expérience pratique à leur formation théorique.

(Investissement)

La promotion de l'investissement dans le secteur agricole est un objectif permanent de la FAO. En 1995 et 1996, le Centre d'investissement a préparé 31 projets d'investissement en Afrique d'une valeur totale de 1,25 milliards de dollars dont 762 millions de crédits externes. En 1997, 18 projets ont été approuvés pour un total de 478 millions de dollars dont 328 millions de prêts.

Le Programme de coopération technique de la FAO conserve un rôle catalyseur très important grâce à ses caractéristiques: rapidité d'approbation, durée limitée des projets, faibles coûts et orientation pratique. En 1996-97, 168 nouveaux projets ont été mis en oeuvre en Afrique.

(Restructuration et décentralisation)

La restructuration de la FAO a été poursuivie dans des conditions de grande sévérité budgétaire, tout en recherchant des économies et une meilleure efficacité par la décentralisation.

En parallèle avec la réduction des effectifs, ramenés de 4.185 postes en janvier 1994 à 3.599 postes en janvier 1998, des économies annuelles de 25 millions de dollars ont été réalisées sur les coûts des voyages, traductions, publications et réunions. Une attention croissante est portée à la formation du personnel, au renforcement du cadre féminin et à une représentation équitable des pays membres: les pays non représentés au sein du personnel sont passés de 54 en janvier 1994 à 29 en janvier 1998, compte tenu des recrutements en cours.

La décentralisation est en cours d'achèvement: tous les nouveaux bureaux de liaison et bureaux sous-régionaux sont ouverts; les bureaux régionaux ont été renforcés; les dernières équipes opérationnelles font mouvement; la couverture des Etats membres par le réseau des représentants de la FAO s'améliore encore grâce aux accréditations multiples et à l'utilisation des Agents nationaux de programme et des Correspondants nationaux. A présent, 39 pour cent du total des effectifs sont affectés aux bureaux décentralisés. La décentralisation en matière d'assistance aux politiques et d'opération des projets permettra à la FAO d'être plus à l'écoute des besoins de ses Etats membres.

La restructuration s'accompagne d'une délégation de responsabilités opérationnelles, administratives et financières vers les départements du siège et les équipes de terrain, incluant notamment la création des unités administratives de soutien, et le renforcement des contrôles d'audit dans tous les bureaux des régions, sous-régions et pays.

(Programme de travail et budget 1998/99)

Pour conclure ce tour d'horizon de ce qui a marqué la vie de l'Organisation au cours des deux dernières années, je rappellerai que la Conférence a approuvé un Programme de travail et budget à croissance nominale zéro pour 1998/99. Cela signifie en termes réels une réduction de 3,7 pour cent. Toutefois, malgré cette contrainte budgétaire, l'Organisation dispose d'un programme qui a reçu l'appui unanime et qui contrairement aux deux exercices précédents n'aura pas besoin d'être ajusté. Je crois pouvoir dire que l'Organisation a traversé avec succès la phase des réformes et qu'elle peut envisager l'avenir avec confiance et s'atteler avec détermination à la tâche qui lui a été confiée: contribuer à assurer une sécurité alimentaire durable pour tous.

(La situation en Afrique)

Monsieur le Président,

Lors de la dernière Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, j'avais attiré l'attention sur la dégradation de la sécurité alimentaire sur le continent. Cette situation, malheureusement, ne s'est pas améliorée et, dans certains pays, elle a même empiré. En effet après de bons résultats en 1996, l'année 1997 a connu un fléchissement particulièrement important de la production agricole en Afrique du Nord alors que la croissance de la production n'a été que de 0,4 pour cent dans la région subsaharienne.

Parmi les raisons qui peuvent être invoquées pour expliquer cet état de chose, il faut mentionner les catastrophes naturelles, telles que les inondations, la sécheresse, les épizooties et les conflits armés entraînant des déplacements importants de populations rurales qui, dans les cas

extrêmes, deviennent des réfugiés. Ces calamités entraînent des situations nutritionnelles d'une très grande précarité tant sur le plan quantitatif que qualitatif, surtout parmi les femmes et les enfants.

Par ailleurs, la croissance démographique du continent, avec un taux de près de 3% par an, reste l'une des plus élevées du monde. A ce rythme, les projections récentes des Nations Unies indiquent que la population africaine va pratiquement tripler en 2050, passant de 758 millions actuellement à environ 2 milliards. Avec une population en si forte croissance, la sécurité alimentaire continuera d'être à la fois un impératif et un défi. Impératif au regard du droit fondamental de chaque individu à une nourriture saine et équilibrée, et défi au regard de la nécessité d'accroître la production alimentaire de façon durable.

Malheureusement, le constat actuel fait état d'une dégradation accélérée des ressources naturelles, bases de la production agricole. C'est le cas des terres agricoles mais aussi des forêts qui, en Afrique plus que dans les autres continents, ont payé, et continuent encore de payer un lourd tribut à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et au faible niveau de développement technologique. Au cours de la période 1990-1995, près de 6 millions d'hectares de forêts ont disparu, portant le taux annuel de déboisement à 0,8%, alors que ce taux était de 0,7% pendant la période 1980-1990.

Aux causes déjà maintes fois évoquées: croissance démographique, surpâturage, pratiques agricoles inadéquates, collecte de bois de feu et exploitation incontrôlée, conjuguées aux feux de brousse et aux aléas climatiques, sont venus s'ajouter, ces dernières années, les guerres civiles et leurs cortèges de réfugiés qui sont à l'origine de la dévastation de grands massifs forestiers de l'Afrique centrale.

(La priorité absolue de la sécurité alimentaire)

Au vu de ce survol rapide de la situation agricole du continent, il ne fait aucun doute que la sécurité alimentaire reste la priorité des priorités car l'Afrique demeure le continent qui enregistre le pourcentage le plus élevé de personnes mal nourries de la planète. Et si des mesures correctives ne sont pas prises, en l'an 2010, le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation chronique en Afrique risque d'atteindre le seuil des 300 millions.

Par ailleurs, il faut rappeler que sur les 86 nations considérées comme pays à faible revenu et à déficit alimentaire, 43 se trouvent en Afrique et principalement en Afrique subsaharienne où deux personnes sur cinq ne disposent pas d'une ration alimentaire adéquate. Ceci explique l'attention particulière accordée à l'Afrique dans les documents du Sommet mondial de l'alimentation et dans les initiatives prises par la FAO pour mettre en oeuvre son Plan d'action.

Au nombre des mesures préconisées par le Plan d'action pour le cas particulier de l'Afrique, figurent une meilleure maîtrise des ressources en eau, l'amélioration et la conservation des sols, la conservation et l'exploitation rationnelle des forêts, une plus grande utilisation de la science et de la technologie au service de l'amélioration de la production et de la productivité agricoles, l'amélioration des conditions d'exploitation des ressources halieutiques, le développement intégré et participatif du monde rural, et une plus grande reconnaissance du rôle de la femme.

(La maîtrise de l'eau, facteur clé de sécurité alimentaire)

Je l'ai dit et je le répète, il ne peut y avoir de sécurité alimentaire en Afrique sans maîtrise de l'utilisation et de la conservation des ressources en eaux et sans intensification des

systèmes de production. L'irrigation est un facteur important de sécurisation face à l'amplitude des variations pluviométriques. C'est aussi un facteur d'intensification car les terres irriguées ont une productivité deux fois plus forte que celle des terres sous cultures pluviales. Et pourtant, seulement 12 millions d'hectares sont actuellement irrigués en Afrique pour un potentiel de plus de 40 millions d'hectares soit 23% des terres arables. C'est pour cela que la FAO met l'accent sur la maîtrise de l'eau comme composante essentielle du Programme spécial pour la sécurité alimentaire. L'amélioration et l'expansion de l'irrigation constituent donc un défi à relever si l'on veut assurer la sécurité alimentaire des populations africaines. Les résultats enregistrés au Sahel indiquent que la collecte des eaux de pluie sur un hectare pour en irriguer un autre pourrait tripler ou quadrupler la production.

(Les ressources en terres, bases de la production agricole)

Le continent africain dispose sans doute d'immenses étendues de terres. Mais la plupart de celles-ci présentent des limitations physiques et chimiques qui constituent des contraintes à une production agricole efficiente. C'est pourquoi l'amélioration et la conservation de la fertilité des sols, le maintien de l'humidité et la lutte contre l'érosion doivent constituer des volets importants du développement agricole. C'est dans cet esprit que la FAO a lancé, au début des années 1990, le Programme international pour la conservation et la restauration des terres en Afrique. Ce Programme vise à promouvoir une utilisation rationnelle des terres par l'application des mesures physiques et biologiques de conservation des eaux et des sols permettant de restaurer la fertilité et de réduire l'érosion. Sa stratégie d'intervention est fondée sur l'appui aux populations afin qu'elles puissent participer activement à la mise en oeuvre des programmes de conservation, d'amélioration et d'utilisation durables des terres.

(Le rôle essentiel des arbres et des forêts)

En Afrique, des millions de personnes dépendent en grande partie des produits des arbres et des forêts pour leur subsistance quotidienne en fruits, graisses, protéines animales, énergie, matériaux de construction et pharmacopée. Cela explique l'importance qui leur est accordée dans les programmes de la FAO et l'intensification de ses initiatives dans ce domaine.

Les actions en cours visent tout d'abord à mieux connaître l'état des ressources forestières dans le but de mobiliser pleinement leur potentiel de production et de déceler les menaces qui pèsent sur leur avenir. Le programme FAO d'évaluation des ressources forestières pour l'an 2000 a été lancé dès 1996 avec, comme action d'accompagnement, un appui aux pays de la région pour le renforcement de leurs capacités nationales d'estimation et de suivi de l'évolution de ces ressources. L'année 1998 verra le démarrage d'une vaste étude sur les perspectives forestières pour l'Afrique, qui permettra de connaître la situation, les tendances et les perspectives du développement forestier en Afrique d'ici à l'an 2030 et de prendre les mesures appropriées pour dynamiser le secteur. Le second type d'action concerne la gestion durable des ressources existantes par l'élaboration, en collaboration avec le PNUE et l'Organisation africaine du bois, de critères et indicateurs d'aménagement, bases de la mise en oeuvre d'opérations concrètes sur le terrain. En outre, plusieurs projets pilotes sont en place et visent à tester et démontrer les méthodes appropriées de sylviculture et exploitation. Enfin, la FAO est fortement impliquée tant au niveau de ses actions normatives qu'au niveau des projets de terrain dans la conservation des ressources forestières et fauniques ainsi que dans la réhabilitation - par le reboisement - des terres agricoles, pastorales et forestières dégradées, en particulier dans le cadre de l'agroforesterie. Toutes ces actions sont menées en partenariat avec les organisations régionales et sous-régionales, et avec les nombreuses ONG africaines.

(La pêche, important élément de sécurité alimentaire)

La pêche est un élément important de sécurité alimentaire. Outre son rôle dans l'amélioration qualitative de la ration alimentaire, elle apporte une contribution significative aux économies de plusieurs pays africains pour ce qui est de l'emploi, du revenu et des devises étrangères. Les efforts doivent donc continuer pour assurer une gestion rationnelle des ressources et le développement durable de la pêche, en particulier la pêche artisanale. A cet égard, la FAO poursuivra son action pour adapter aux conditions africaines le Code de conduite pour la pêche responsable, adopté par la Conférence de la FAO en octobre 1995, et pour aider à sa mise en oeuvre. Le développement de l'aquaculture devrait recevoir aussi une attention particulière car son potentiel est significatif, alors qu'elle ne représente actuellement qu'environ 1.5% de la production halieutique en Afrique, comparé aux 15% de la production mondiale.

(La contribution de la science et de la technologie à la sécurité alimentaire)

Ainsi que je l'ai indiqué, la science et la technique doivent être mieux exploitées pour une production agricole efficiente et durable. A cette tâche doivent être impliqués les systèmes nationaux de recherche agricole, en partenariat avec les centres internationaux dont la FAO abrite le Comité Consultatif Technique. La FAO continuera d'assister les pays de la région dans les domaines de la planification, l'organisation et la gestion de la recherche agronomique, et dans ceux de l'évaluation et du transfert des technologies.

(Le développement rural intégré et participatif)

S'agissant du développement rural, l'action de la FAO est fondée sur les méthodes participatives favorisant le renforcement des capacités institutionnelles à la base et l'accès des populations les plus défavorisées à l'emploi, aux ressources et aux services agricoles essentiels. C'est là l'un des fondements du Programme spécial pour la sécurité alimentaire. En outre, la FAO soutient la mise en réseau des institutions de développement rural au niveau local, afin de contribuer au renforcement de l'expertise des individus, des leaders d'organisations paysannes et des institutions.

Dans ce contexte, la reconnaissance du rôle primordial et incontournable de la femme dans la poursuite de l'objectif de sécurité alimentaire est au centre des programmes de la FAO, en particulier en Afrique. La FAO collabore aussi avec les institutions nationales et régionales pour le renforcement de leurs capacités de planification de l'intégration progressive des femmes rurales dans les programmes de développement.

Je signalerai enfin que cette Conférence aura aussi à se pencher sur l'avenir du Centre de développement rural intégré pour l'Afrique, institution intergouvernementale créée en réponse à la demande formulée à la FAO par les Etats africains lors de la dixième Conférence régionale en 1978.

Monsieur le Président,
Excellences, mesdames, messieurs,

Au cours de cette intervention, j'ai beaucoup insisté sur l'utilisation durable et la gestion des ressources naturelles que ce soit l'eau, la terre, les forêts ou les ressources halieutiques car c'est là un défi majeur auquel doit faire face le continent s'il veut résoudre l'autre défi qui est celui de la sécurité alimentaire durable pour tous les africains. Ces deux questions sont intrinsèquement liées l'une à l'autre, en Afrique plus que sur aucun autre continent et c'est en Afrique qu'elles se posent avec le plus d'acuité. C'est donc avec une

grande satisfaction que j'ai noté le souhait de vos représentants de traiter de ces questions à cette Conférence, rejoignant ainsi les préoccupations de l'Organisation et celles de la communauté internationale telles qu'exprimées à l'occasion du Sommet mondial de l'alimentation et plus récemment encore à l'occasion de la première Conférence des parties à la Convention sur la lutte contre la désertification. Sur ces deux questions, comme vous l'aurez noté dans les documents qui vous sont soumis, il est grand temps que les gouvernements de la région adoptent des politiques courageuses et que la communauté internationale les aide dans leur mise en oeuvre. J'attends donc avec grand intérêt le résultat de vos débats et vous souhaite plein succès dans vos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

ANNEXE F

**RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE
DE LA VINGTIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE**

Addis-Abeba (Ethiopie) 16-18 février 1998

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE**

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

Organisation

1. Le Comité technique de la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est réuni du 16 au 18 février 1998 au Centre des conférences des Nations Unies à Addis-Abeba (Ethiopie).

2. Etaient présents à la réunion 139 délégués de 43 Etats Membres de la région, dont 20 étaient représentés au niveau ministériel, cinq observateurs d'Etats Membres n'appartenant pas à la région, un observateur du Saint-Siège, 19 représentants d'institutions spécialisées des Nations Unies, 14 observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Cérémonie d'ouverture

3. La réunion a été officiellement ouverte par M. Getachew Tekle-Medhin, Vice-ministre de l'agriculture de la République fédérale démocratique d'Ethiopie. Le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, M. B. F. Dada, a également prononcé une allocution.

4. M. Dada a souhaité la bienvenue aux délégués au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, et exprimé ses sincères remerciements au Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Ethiopie pour avoir accepté d'abriter cette conférence et mis à la disposition de cette dernière les excellentes infrastructures du Centre des conférences des Nations Unies. Il a remercié le comité national d'organisation pour son dévouement et pour son travail.

5. Il a évoqué la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation qui avaient été adoptés en novembre 1996. Rappelant les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation, il a demandé aux participants à la réunion d'examiner les progrès accomplis à ce jour dans sa mise en oeuvre et de formuler des recommandations pour atteindre, voir dépasser, les objectifs de façon à améliorer la sécurité alimentaire et le bien-être socio-économique des plus démunis.

6. Il a souligné, à cet égard, l'importance du Programme spécial pour la sécurité alimentaire de la FAO et du Système d'urgence et de lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes (EMPRES) et informé les délégués que le processus de décentralisation de la FAO, qui était presque achevé, avait permis d'amener dans la région des experts qui pourraient donner des conseils et fournir une assistance technique aux pays de la région. Enfin, il a conclu sur une note positive en souhaitant que les recommandations de la réunion aident les pays de la région d'Afrique dans les efforts qu'ils déploient pour assurer la sécurité alimentaire et améliorer la qualité de vie de leurs populations.

7. Dans son discours d'ouverture, le Vice-Ministre a souhaité la bienvenue à tous les délégués et observateurs au nom du Gouvernement et du peuple de la République fédérale démocratique d'Ethiopie et a indiqué que le choix de l'Ethiopie pour abriter cette Conférence était un honneur fait à son pays.

8. Il a rappelé la tâche importante à laquelle devra s'atteler le Comité technique au cours de la session actuelle qui, habituellement, est convoquée avant la session plénière ministérielle de la FAO. Il a relevé les importantes questions qui seront abordées telles que la sécurité alimentaire et le développement rural et agricole durable en Afrique, et déclaré qu'il était persuadé que les échanges qui s'ensuivront permettront de formuler des recommandations utiles et réalistes au bénéfice des populations africaines. En conclusion, le Vice Ministre a assuré les délégués et observateurs de l'entière hospitalité de son pays durant tout leur séjour à Addis-Abeba.

Election du Président, des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur

9. La réunion a élu, par acclamation, M. Getachew Tekle-Medhin, Vice ministre de l'agriculture de la République démocratique d'Ethiopie, Président.

10. La réunion a ensuite élu, également par acclamation, les autres membres du bureau comme suit:

Premier Vice-Président: Mme Fatma Larbi, Chargée de mission, Ministère de l'agriculture de la République tunisienne,

Deuxième Vice-Président: M. Eric Eastman, Vice Ministre, Ministère de l'agriculture, de la planification et du développement de la République du Libéria,

Rapporteur: Mme Khorsed Ginwala, Ambassadeur et Représentant permanent auprès de la FAO, Ambassade de la République d'Afrique du Sud (Rome).

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux :

11. La réunion a ensuite examiné et adopté l'ordre du jour et le calendrier des travaux.

L'ordre du jour est donné en Annexe A et la liste des documents en Annexe B.

II. QUESTIONS TECHNIQUES

Suivi du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) : (ARC/98/4)

12. La réunion a rappelé que le Sommet mondial de l'alimentation avait été convoqué à Rome, du 13 au 17 novembre 1996, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement pour reconformer leur engagement en faveur de la lutte contre la faim et la malnutrition et la réalisation de la sécurité alimentaire durable. Le document de base ARC/98/4 relatif à ce point de l'ordre du jour a été examiné et la réunion a noté que les conférences régionales de la FAO ont apporté d'importantes contributions à l'élaboration des documents présentés au Sommet. Les résultats de ce dernier, en particulier la Déclaration de Rome sur la Sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, ont été résumés et les activités de suivi entreprises à ce jour par les Etats Membres et la FAO ont été présentées. La réunion a approuvé les initiatives prises par la FAO, notamment la mise en place de systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaire (SICIVA), l'extension du Programme spécial pour la sécurité alimentaire et le Système d'urgence et de lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontalières des animaux et des plantes (EMPRES) ;

En particulier, la réunion :

- a. a déclaré que le Sommet mondial de l'alimentation a eu un franc succès et remercié la FAO et le Directeur général pour ce résultat remarquable dans la mesure où, non seulement le Sommet a permis de sensibiliser la communauté internationale à la nécessité d'éliminer la faim et la malnutrition, mais a également amené de nombreux pays à concentrer leur attention sur cet objectif et à promouvoir le développement agricole et rural durable;
- b. a félicité le Directeur général pour les résultats positifs obtenus par les programmes prioritaires actuels de la FAO qui ont été formulés pour donner suite au Sommet ainsi que pour la mise en oeuvre de la politique de décentralisation qui a rapproché l'Organisation des Etats membres en renforçant les bureaux régionaux, sous-régionaux et nationaux;
- c. a souligné l'importance du Programme spécial pour la sécurité alimentaire dans la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et a recommandé que le Directeur général de la FAO intensifie les efforts en vue de mobiliser des fonds pour le financement de projets dans ce cadre;
- d. a noté que les pays avaient créé des comités nationaux composés de responsables gouvernementaux et de membres de la société civile dans le domaine de la sécurité alimentaire et que les rapports nationaux connexes relatifs à la première année de la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation avaient été élaborés, comme l'avait demandé la Conférence de la FAO;
- e. a pris connaissance des séries de mesures de suivi prises au niveau national et qui comportaient généralement:
 - i. l'élaboration et l'adoption de stratégies de sécurité alimentaire (programmes de lutte contre la pauvreté, mesures relatives à l'irrigation et à la maîtrise de l'eau) en vue d'accroître la production vivrière et de développer une agriculture durable;
 - ii. la révision des politiques alimentaires nationales et la restructuration des institutions existantes pour qu'elles répondent mieux aux besoins alimentaires nationaux;
 - iii. la décentralisation/délégation de la prise de décision au niveau local;
 - iv. la libéralisation de l'environnement macro-économique pour encourager la création de mécanismes de crédits et améliorer la commercialisation et la distribution des produits vivriers;
 - v. la diversification de l'agriculture pour assurer une production vivrière durable;
- f. a approuvé la priorité donnée à la gestion de l'eau, en particulier l'aménagement de petits périmètres irrigués, dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire;

- g. a noté le vif intérêt et la priorité que les pays accordaient à la production animale et à la protection du cheptel et le rang de priorité élevé qu'ils leur donnaient;
- h. a mis l'accent sur la nécessité d'utiliser les compétences techniques disponibles au niveau des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO pour trouver des solutions aux problèmes de l'élevage;
- i. a souligné les avantages que comporterait la coopération Sud-Sud et a approuvé des programmes tels que les programmes de coopération technique entre pays en développement que la FAO encourage;
- j. a noté avec satisfaction l'élaboration de politiques relatives aux ONG et à la société civile ainsi qu'aux femmes et aux enfants en vue d'assurer la sécurité alimentaire au niveau des ménages;
- k. a noté les initiatives telles que l'organisation d'ateliers que la FAO et d'autres organismes avaient prises pour mettre en oeuvre les activités de suivi ainsi que les mesures que les ONG avaient prises pour traduire le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation en langues locales à l'intention des agriculteurs et des organisations de ruraux;
- l. a recommandé que les pays coordonnent leurs efforts aux niveaux sous-régional et régional pour surveiller et évaluer les activités de suivi du Sommet mondial de l'alimentation;
- m. a, en outre, recommandé que soit renforcée davantage la coopération actuelle entre la FAO et les divers groupements et commissions existant aux niveaux régional et sous-régional;
- n. a recommandé la préparation par le Bureau régional d'une synthèse des rapports nationaux afin de faciliter le travail du Groupe africain à la réunion du Comité mondial sur la sécurité alimentaire en 1999;
- o. a félicité la FAO pour la mise en place des SICIVA, initiative importante permettant de quantifier les besoins en matière de sécurité alimentaire, et recommandé qu'elle intensifie les efforts qu'elle déploie dans cette direction;
- p. a évoqué le caractère multi-sectoriel de la sécurité alimentaire et instamment demandé de poursuivre les efforts pour se concerter avec les autres organisations en ce qui concerne ces questions ; à cet égard, elle s'est félicitée de la coopération en cours au sein du système des Nations Unies et, en particulier, de la création du Réseau sur le développement rural et la sécurité alimentaire au sein du Comité de coordination des affaires administratives;
- q. a noté avec satisfaction le succès obtenu par le premier TeleFood qui avait été organisé dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation de 1997 et demandé aux Etats Membres de prendre toutes les mesures appropriées pour encourager cette initiative en 1998 et au cours des années successives.

Politiques agricoles pour l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles (ARC/98/3)

13. La réunion s'est félicitée de l'élaboration du document ARC/98/3 pour ce point de l'ordre du jour dans la mesure où il précise les domaines qui serviraient de base à l'élaboration de politiques et de stratégies appropriées à l'échelon national et sous-régional pour résoudre les problèmes liés à l'utilisation et à la gestion durables des ressources naturelles en Afrique. Les liens entre la durabilité des ressources naturelles, la croissance et le développement agricole, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté ont été mis en lumière. Au cours des débats, les participants se sont également félicités de la qualité et de la pertinence des documents quant aux débats de politique en cours dans les Etats membres. Elle a également estimé que le document permettrait aux Etats membres de formuler leurs politiques, leurs stratégies et leurs programmes de développement agricole et de sécurité alimentaire. En particulier, la réunion:

- a. a pris note du fait que le document était une ébauche d'un document plus détaillé que la FAO préparera en collaboration avec l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) et, que par conséquent, les recommandations n'avaient pas un caractère exhaustif et le document final sera publié;
- b. a reconnu la nécessité de fixer des priorités et des séquences en ce qui concerne les dites recommandations au niveau des pays;
- c. a défini d'autres domaines d'intérêt sur lesquels il faudrait se pencher, par exemple:
 - i. les pertes après-récolte, développement inadéquat de l'industrie de production des intrants agricoles et de l'agro-industrie, financement du secteur agricole et l'endettement des Etats Membres;
 - ii. l'accès aux technologies de la maîtrise de l'eau, de la formation et de la gestion;
 - iii. les sources alternatives d'énergie pour les ménages en milieu rural;
 - iv. la décentralisation des institutions et la définition des responsabilités;
 - v. l'augmentation rapide de la population et son impact sur la durabilité de ressources naturelles;
 - vi. l'intégration des perspectives liées aux genres dans la formulation de politiques et l'exécution de programmes à travers l'application d'un cadre d'analyse basé sur le genre;
- d. a été informée qu'il ne fallait pas utiliser l'expression "Afrique sub-saharienne" puisque l'Afrique forme un seul continent;
- e. a recommandé que le document définisse le rôle des secteurs privés et publics dans le processus de développement agricole;
- f. a recommandé d'effectuer une analyse approfondie des questions relatives à la privatisation et à la gestion du patrimoine agraire;

- g. a souligné la nécessité de créer un cadre approprié pour la promotion de l'irrigation et de l'utilisation des engrais et d'autres produits chimiques, en vue d'augmenter la productivité agricole, tout en assurant la durabilité de l'exploitation des terres agricoles;
- h. a noté que la privatisation des activités d'exploitation forestière devrait être examinée dans le cadre de la gestion du patrimoine agricole dans chaque communauté locale;
- i. a pris connaissance de la nécessité pour les Etats membres d'élaborer et d'harmoniser leur politique nationale en matière de foresterie et d'agriculture, comme il a été spécifié dans l'Action 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (UNCED);
- j. a noté que les pays n'appartenant pas à la région Afrique avaient acquis de l'expérience dans le domaine de l'exploitation et de la gestion des bassins versants, ce qui devrait profiter directement aux pays de la région et a recommandé le renforcement des capacités dans ce domaine grâce au Programme de coopération technique entre pays en développement (TCDC) de la FAO, l'accent étant mis sur les zones marginales et les agriculteurs les plus pauvres;
- k. a approuvé l'approche participative proposée dans le document pour l'élaboration des politiques et des stratégies;
- l. s'est exprimée en faveur d'une revue et d'une adoption de l'approche recherche/vulgarisation sur les systèmes de production en vue de permettre aux paysans pauvres d'avoir accès aux nouvelles technologies;
- m. a noté que même si les recommandations s'appliquaient au Continent, chaque Etat membre devait adopter ses politiques en fonction de sa situation;
- n. a approuvé les conclusions et recommandations figurant au paragraphe 62 du document présentées (en Annexe A) pour examen, et éventuellement pour adoption à la session plénière de la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

L'avenir du Centre de développement rural intégré pour l'Afrique (CIRDAFRIQUE) (ARC/98/5)

14. Le Secrétariat a présenté ce point de l'ordre du jour en s'appuyant sur le document ARC/98/5 qui faisait l'historique du CIRDAFRIQUE depuis son mandat initial jusqu'à la situation présente, en se référant systématiquement aux membres du Centre, aux fonctions et aux stratégies de travail, aux programmes, aux activités et aux perspectives d'avenir. La situation actuelle du Centre, ainsi que le fait qu'il ne fonctionne pas comme il devrait, ont été soulignés et l'attention des délégués à la réunion appelée sur le fait qu'il fallait profiter de la présence de tous les membres de son Conseil d'administration à la session actuelle pour convoquer une réunion du Conseil qui n'a pas eu lieu depuis quelque temps. Cette réunion permettrait de prendre des décisions concrètes quant à l'avenir du Centre. En d'autres termes, la réunion :

- a. a confié à un sous-comité composé des Etats Membres du CIRDAFRIQUE d'examiner la question et de faire un rapport sur ses décisions au Conseil d'administration;

- b. a remercié la FAO pour avoir facilité la tenue d'une réunion du Conseil d'administration du Centre pendant la session actuelle de la Conférence régionale.

Représentation de la Région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI): (ARC/98/6)

15. Le document ARC/98/6 a été présenté comme un point permanent de l'ordre du jour du Comité technique. La réunion a noté l'importance de la recherche agricole en tant qu'élément fondamental dans la recherche de solutions aux problèmes liés à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition, à la lutte contre la pauvreté et à la dégradation des ressources naturelles et, du suivi du Sommet mondial de l'alimentation. Elle a été informée de la situation actuelle de la recherche agricole dans la région ainsi que des faits nouveaux survenus dans le système du GCRAI, notamment la réunion qui s'était tenue en Indonésie et le Forum mondial sur la recherche agricole qui avait eu lieu à Washington (Etats-Unis), toutes les deux rencontres ayant eu lieu en 1996. Il a été rappelé aux délégués la nécessité de participer effectivement au Conseil du GCRAI ainsi que les critères de sélection des membres de la Région et les responsabilités qui leur incombent.

La réunion :

- a. a décidé de constituer un sous-comité, composé du Cameroun, Ghana, Kenya, FAO et le Programme spécial pour la recherche agricole en Afrique (PSRAA) qui devra se réunir et recommander un candidat à l'approbation du Comité technique;
- b. a considéré que les organisations sous-régionales de recherche agronomique actuellement en activité, constituent un cadre approprié pour la représentation effective de la région au GCRAI;
- c. a rappelé qu'en acceptant la représentation régionale, le pays concerné et l'organisation sous-régionale, s'engagent à faire en sorte que le titulaire du poste fasse partie de la délégation nationale à la Conférence régionale successive;
- d. a recommandé que, pour la période 1999-2002, le représentant régional soit élu par l'ASARECA et qu'il provienne de la sous-région de cette dernière, étant donné qu'en 1994, le représentant régional provenait de la sous-région couverte par le SACCAR pour la période 1994-1998 et qu'en 1996, le représentant régional provenait de la sous-région de la CORAF pour la période 1997-2000.

III. QUESTIONS DIVERSES

Progrès accompli dans l'élaboration du Programme agricole commun de l'Afrique (PACA): (ARC/98/INF/5)

16. La réunion a examiné ce point sur la base du document ARC/98/INF/5. Elle a examiné le contexte et le but du PACA, les activités que l'OUA et la FAO avaient entreprises pour son développement ainsi que les recommandations de la Conférence régionale au cours de ses dernières sessions. La réunion a noté les diverses mesures proposées pour la relance du processus du PACA qui se trouvait dans l'impasse en raison de la lenteur des réponses des Etats membres aux sollicitations répétées du Secrétariat de l'OUA/CEA pour leurs commentaires et suggestions relatifs au projet de document cadre PACA.

En particulier, la réunion :

- a. a réaffirmé qu'elle approuvait les demandes que le Secrétariat de l'OUA/CEA avait adressées aux Etats membres afin qu'ils présentent leurs observations et leurs suggestions sur le projet actuel de document-cadre pour le PACA;
- b. a instamment demandé au Secrétariat de l'OUA/CEA de mettre tous les documents d'information relatifs au PACA à la disposition des Etats membres afin qu'ils puissent répondre aux demandes d'observations sur les documents-cadres du PACA, et ceci en vue de mobiliser les diverses parties prenantes dans son développement et, en fin de compte, dans sa mise en oeuvre;
- c. a félicité l'OUA et la FAO pour le travail qu'elles ont accompli en vue du développement du PACA et les a encouragées à poursuivre la promotion du Programme;
- d. a demandé au Secrétariat de l'OUA/CEA et aux Pays Membres de continuer à donner toute l'importance requise au PACA et à s'employer à rechercher tous les moyens de coopération possibles avec les groupements régionaux et sous-régionaux pour le développement du PACA;
- e. a recommandé que les participants assurent la promotion du PACA et a instamment demandé aux Etats membres de désigner des responsables du PACA dans leurs ministères respectifs;
- f. a recommandé que le Directeur général continue de suivre les progrès du PACA et fasse un rapport à la vingt-et-unième session de la Conférence régionale sur les progrès de la coopération entre les Etats membres en la matière, depuis la vingtième session, et les résultats obtenus à cet égard;
- g. a recommandé en outre que le Directeur général continue de soutenir le Secrétariat de l'OUA/CEA dans la mesure du possible pour faire avancer le processus du PACA.

Ressources génétiques forestières (ARC/98/INF/6)

17. La réunion a noté que le document ARC/98/INF/6 était essentiellement un document d'information. Elle a examiné l'action proposée pour la conservation, la gestion, l'utilisation durable et l'amélioration des ressources forestières qui avait été examinée par le Comité des forêts de la FAO à sa 13e session tenue en mars 1997, et par le groupe FAO d'experts des ressources génétiques forestières à sa 10e session qui s'était tenue en septembre 1997. Les mesures que la FAO avait prises pour donner suite aux recommandations qui avaient été formulées lors de ces rencontres ont été ensuite soulignées.

La réunion:

- a. a reconnu l'importance que revêtaient les ressources forestières en Afrique ainsi que celle de leur gestion et a décidé de faire du document un de ses documents de travail;
- b. a reconnu l'étendue du couvert forestier dans la région de l'Afrique centrale (elle occupe plus de 80% des 250.000 millions d'hectares de forêt dense africaine) et

l'importance que revêtait les nombreux aspects des «Ressources phytogénétiques forestières»;

c. a recommandé que la FAO collabore avec l'Organisation Africaine du Bois à la planification d'un atelier pour la région de l'Afrique centrale, similaire à ceux qui avaient été organisés pour les sous-régions de l'Afrique australe et de l'est. en collaboration avec l'IPGRI, ICRAF, SADC et l'IGAD.

IV. CONCLUSIONS

Adoption du rapport

18. La réunion a examiné et, après y avoir apporté quelques amendements, a adopté son rapport.

Clôture de la session du Comité technique

19. Dans une brève allocution, le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, Monsieur B. F. Dada, a souligné le travail remarquable que les délégués ont effectué ces derniers jours et a insisté sur l'unique occasion que constituait la présentation des rapports nationaux comme il est de coutume lors de telles réunions. Il a rappelé le niveau élevé des débats concernant les principaux documents relatifs aux politiques, et remercié tous les délégués et les observateurs de l'appui qu'ils y ont apporté, afin d'assurer le succès de la réunion du Comité technique. Il a, en outre, confirmé que la version finale du rapport sera transmise à la Conférence régionale qui y donnera suite. Il a, une fois encore, remercié le Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Ethiopie pour les excellentes infrastructures mises à la disposition de la Conférence et pour le bon déroulement des travaux ainsi que pour l'accueil chaleureux qu'il a réservé à tous les délégués. Enfin, il a souhaité aux délégués sur le point de partir un bon voyage et aux autres un agréable séjour.

20. De même, le Président, Monsieur Getachew Teklemedhin, Vice-ministre de l'Agriculture de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, a exprimé ses remerciements au Bureau, au Secrétariat de la FAO, aux intervenants qui ont présenté des documents, à la CEA pour les excellentes installations mises à la disposition de la réunion, et à tous ceux qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, au succès de la réunion. Il a ensuite officiellement déclaré la réunion technique close.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS
ADOPTÉES PAR LA VINGTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE
DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Addis-Abeba (Ethiopie) 16-20 février 1998

La croissance démographique rapide, jointe aux graves difficultés que les responsables rencontrent pour concevoir et exécuter des politiques qui permettent de promouvoir l'adoption généralisée de technologies et de pratiques agricoles qui tiennent compte du concept d'équité et qui servent, non seulement, à améliorer la productivité mais aussi à assurer la durabilité de l'environnement, explique le taux actuellement élevé de dégradation des ressources naturelles dans la région.

Les options suivantes de politique générale à suivre par les responsables africains en vue d'asseoir une croissance agricole généralisée et équitable, tout en préservant la base des ressources naturelles et en améliorant la capacité productive à long terme:

1. créer des institutions politiques et sociales qui servent à promouvoir la bonne administration des affaires ; développer un partenariat élargi dans le domaine de l'utilisation et de la gestion des ressources naturelles;
2. parvenir à une bonne répartition du travail entre le secteur privé, agriculteurs, ONGs et gouvernement;
3. adoptant des approches intersectorielles, concevoir et exécuter des réformes des politiques macro-économiques et sectorielles, développer les politiques nationales sur l'environnement, les infrastructures rurales et les services d'appui;
4. envisager des approches progressives pour modifier les systèmes fonciers locaux ; appliquer des lois qui précisent les droits fonciers et garantissent la sécurité même au sein des systèmes fonciers coutumiers et mettre en place des institutions et une capacité nationale de planification de l'utilisation des terres;
5. encourager l'amélioration des prix relatifs des produits agricoles à travers la libéralisation et la privatisation des marchés de produits et de facteurs de production;
6. encourager l'utilisation généralisée des engrais et d'autres intrants technologiques par l'amélioration des systèmes d'achat et de livraison et promouvoir l'utilisation des engrais organiques;
7. promouvoir la participation communautaire à la gestion des ressources de l'élevage, améliorer les méthodes d'élevage et privatiser de façon rationnelle là où il est possible les services vétérinaires et encourager la vente des animaux au moment opportun par l'éducation et par l'amélioration des liens commerciaux et des informations;
8. Adopter une approche participative à la formulation et à l'évaluation des politiques d'irrigation et encourager la mise en place d'une infrastructure d'irrigation qui appartient aux

agriculteurs et administrée par eux;

9. Concevoir un cadre approprié de gestion des ressources halieutiques et renforcer la coopération régionale;

10. Tout en ayant à l'esprit le régime foncier en vigueur, promouvoir la participation individuelle et celle du secteur privé à la plantation de bois d'oeuvre et de bois de chauffe ; privatiser le service de reboisement ; revoir le système de redevances pour l'abattage et faciliter l'accès à des plans de crédits souples pour la plantation de bois de chauffe et d'autres arbres, le reboisement et la remise en état des zones dégradées;

11. promouvoir les sources alternatives d'énergie tant traditionnelles que renouvelables, pour améliorer la productivité du secteur et répondre aux besoins des ménages ruraux;

12. promouvoir l'établissement et l'utilisation, comme outils de prise de décisions, des systèmes modernes d'information sur l'environnement;

13. Elaborer des politiques forestières nationales ayant comme cadre la coopération régionale et tenant compte des indicateurs d'aménagement durable des forêts, tel que recommandé par l'Action 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, en vue de promouvoir une gestion efficace de l'interface entre les ressources forestières et l'agriculture en Afrique.

En bref, les gouvernements doivent créer de nouveaux partenariats assurant un partage de responsabilités et une assistance mutuelle de tous les participants concernés par le développement agricole et par conséquent par la durabilité des ressources naturelles.



TeleFood

**Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique**

P. O. Box 1628

Accra, Ghana

Tel: (00233-21 666851-4

244051

Fax: 668427

233999

E-mail: FAO-RAF@fao.org

Printed by The Advent Press, Accra, Ghana